



HAL
open science

Le "tournant de la rigueur" comme processus régulateur. Etude d'une décision de politique économique

Fabien Eloire

► To cite this version:

Fabien Eloire. Le "tournant de la rigueur" comme processus régulateur. Etude d'une décision de politique économique. *Revue française de sociologie*, 2020, *Revue française de sociologie*, 61 (2), pp.207-241. 10.3917/rfs.612.0207 . hal-04119998

HAL Id: hal-04119998

<https://hal.univ-lille.fr/hal-04119998v1>

Submitted on 10 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le « tournant de la rigueur » comme processus régulateur.

Etude d'une décision de politique économique

Fabien ELOIRE, Univ. Lille, CNRS, UMR 8019 - CLERSE - Centre Lillois d'Études et de Recherches sociologiques et Économiques, F-59000 Lille, France. fabien.eloire@univ-lille.fr

Résumé

Cet article s'intéresse au « tournant de la rigueur » de 1983, moment historique de la vie politique et économique française, au cours duquel le gouvernement socialiste décide, suite à une vive controverse, de rompre avec sa stratégie économique initiale de relance, pour adopter une ligne axée sur la rigueur. L'article s'intéresse à l'épisode du « tournant », moins dans une visée historique que dans une visée sociologique, comme un processus régulateur. Il décrit l'espace décisionnel, formé d'un ensemble hétérogène d'acteurs (hommes politiques, membres de cabinets, hauts fonctionnaires et experts économiques) qui s'efforcent collectivement de (re)définir les règles du jeu en matière de politique économique. À partir d'un corpus de matériaux diversifiés (archives, témoignages, annuaires) analysés de façon systématique, il met en lumière les formes de capital et de statut que mobilisent les acteurs dans la lutte pour imposer leur représentation normative de la politique économique. En articulant les approches en termes de champ et de réseau, il dévoile les mécanismes sociaux et relationnels qui permettent au processus régulateur de se déployer, et à la controverse de parvenir à son terme. Deux phénomènes sont plus particulièrement évoqués : la concurrence de statut, qui s'appuie sur les principes d'homophilie et de légitimation, et la coopération entre concurrents, fondée sur les mécanismes d'intermédiation et de construction de niche sociale.

Mots-clés : Processus régulateur, espace décisionnel, politique économique, mécanismes sociaux, mécanismes relationnels, capital politique, capital étatique, réseau de collaboration.

Plan

1. L'espace décisionnel et la trame de la controverse

- A. Les acteurs de la décision en matière de politique économique
- B. La construction de l'alternative relance/rigueur

2. La structure du champ et les mécanismes sociaux de la décision

- A. Les formes de capital efficientes
- B. La concurrence de statut

3. L'infrastructure des réseaux et les mécanismes relationnels de la controverse

- A. La structure et l'évolution du réseau de collaboration
- B. La coopération entre concurrents

Introduction

Le 21 mars 1983, F. Mitterrand réaffirme le maintien du franc au sein du système monétaire européen (SME)¹ et confirme la politique budgétaire de freinage des dépenses de l'État². Ces décisions forment l'ossature du « tournant de la rigueur » et interviennent au terme d'une controverse au sommet de l'État. Cet épisode aujourd'hui célèbre de l'histoire politique et économique française a fait l'objet de nombreux travaux de recherche en histoire, économie et science politique (Hall, 1987 ; Halimi, 1992 ; Bonnaz, Paquier, 1993 ; Jobert et Théret, 1994 ; Bernstein, Milza et Bianco, 2001 ; Asselain, 2001 ; Duchaussoy, 2011 ; Burlaud, 2017 ; Descamps et Quennouëlle-Corre, 2018 ; Fulla, 2018).

Les études les plus récentes, rassemblées dans un numéro de la revue *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* (n°138, 2018/2) relativisent l'idée d'un « tournant », voire en questionnent la réalité. Ils remettent en cause à la fois son caractère de rupture radicale et sa chronologie. D'une part, ils font le constat que la politique expansionniste de 1981, la relance, s'est avérée, en fait, plutôt modérée³, et que le plan de rigueur de mars 1983 n'était en rien le premier : une « pause » dans les réformes socialistes avait été annoncée par J. Delors ministre de l'économie dès novembre 1981, et des mesures de rigueur avaient déjà été mises en œuvre en juin 1982⁴. Ce qui pose la question de la datation du « tournant », qui aurait alors pu être avancée en 1982, ou reculée en 1984⁵. D'autre part, ils remettent en cause le caractère néolibéral du « tournant ». En effet, les décisions de mars 1983 ne constituent finalement qu'un plan assez classique de redressement des finances publiques lié à l'urgence d'une situation économique difficile⁶, et elles ne portent aucune trace d'adhésion à la doctrine néolibérale (Descamps et Quennouëlle-Corre, 2018, p.14).

Il n'en demeure pas moins que la période s'étalant de mai 1981 à mars 1983 a donné lieu, les archives et les témoignages en attestent (cf. encadré 1), à une importante et vive controverse sur la politique économique, et qui a impliqué les entourages du président français et de ses principaux ministres, P. Mauroy, J. Delors ou L. Fabius. Elle a fini par se cristalliser autour d'un choix normatif à faire entre deux représentations de la politique économique, l'une plutôt favorable à la relance, l'autre à la rigueur. Cette controverse est bien décrite et analysée dans les travaux déjà cités, de sorte que les acteurs qui y ont participé sont aujourd'hui bien identifiés, tout comme leurs prises de positions au fil de l'épisode. C'est à ce niveau que nous situons donc l'apport du présent article, moins attaché à s'interroger sur le caractère pertinent, libéral ou inévitable des mesures de rigueur, qu'à analyser à partir d'une approche néo-structurale, et à l'échelle méso-sociale, le processus régulateur (ORIO, 2018 ; Lazega et al. 2008), c'est-à-dire la (re)définition collective des règles du jeu de la politique économique.

¹ Un système de parité fixe entre les monnaies européennes en vue de créer une zone de stabilité monétaire entre les pays de la Communauté européenne : le SME est créé en 1979.

² Une décision contradictoire avec le programme électoral de la campagne de mai 1981 intitulé *110 propositions du parti socialiste pour la France*.

³ L'OFCE estime que la relance Chirac représentait 2,3 points de PIB contre 1,7 pour la relance Mauroy (Fonteneau et Gubian, 1985 ; Asselain, 2001, p.399).

⁴ Il prévoit un blocage des prix, une modération de l'évolution des revenus et une maîtrise des finances publiques (AG/5(4)/2164).

⁵ D'après Fulla (2018), c'est moins le gouvernement de P. Mauroy que celui de son successeur en juillet 1984, L. Fabius qui réalise le véritable « tournant », avec la politique désinflationniste menée par P. Bérégovoy (Mé-nard, 1999).

⁶ Les socialistes arrivent au pouvoir en mai 1981, dans un contexte de contraction de l'économie française. Ils succèdent au gouvernement Barre qui a mené une politique d'austérité visant à réduire le déficit public. Le tissu industriel français est marqué par sa faible compétitivité à l'échelle internationale, et les entreprises sont confrontées à une réduction du taux de profit et à une augmentation de l'endettement, qui conduisent à une anémie des investissements. Deux ans après leur arrivée, en 1983, les indicateurs macroéconomiques dévoilent une croissance qui s'est améliorée et un taux inflation en recul, mais le chômage continue d'augmenter et le solde commercial continue d'être négatif en valeur (Halimi, 1992 ; Asselain, 2001).

Se plaçant en-deçà de l'étude des formes d'encastrement étudiées par la nouvelle sociologie économique⁷, l'article s'intéresse, non pas aux acteurs des marchés, mais à ceux qui, en amont, au sein de l'État, les façonnent, et participent à construire et transformer les institutions économiques (Bourdieu, 2000 ; Mathiot, 2000 ; Lemoine, 2016). Au lieu d'insister sur le poids de facteurs exogènes ayant pesé sur le changement d'orientation⁸, il s'attache plutôt à étudier l'espace décisionnel formé par les participants à la controverse. Afin de mieux comprendre le processus régulateur, l'analyse se centre sur deux phénomènes. Le premier est la concurrence de statut, essentielle à la régulation des activités collectives⁹. L'étude par l'analyse des correspondances multiples, de la structure de l'espace décisionnel fait ainsi apparaître une opposition entre deux formes de capital porteuses possédant chacune sa légitimité : celle tirée des urnes pour le capital politique ; celle tirée de la fréquentation des institutions d'État (grandes écoles, grands corps, hautes administrations) pour le capital étatique. L'existence de ces deux formes de capital montre que le statut peut prendre différentes dimensions au sein de l'espace décisionnel. Cependant, au moment du « tournant », la hiérarchie entre les formes de statut n'est pas encore stabilisée¹⁰. Le second phénomène examiné est la coopération entre concurrents, qui liee au caractère éminemment collectif de l'exercice du pouvoir. De fait, dans les circonstances indéterminées qui sont celles d'un processus régulateur, les acteurs sont conduits, au-delà de leurs différences de statut et de fonction, à nouer des alliances et à créer entre eux des interdépendances plus ou moins solides et durables¹¹. L'étude des choix relationnels des acteurs à travers l'analyse de réseaux sociaux, permet de saisir ce phénomène empiriquement (Lazega, 2009)

Cependant, dans le domaine particulier de l'économie, comme le montre Lebaron (2009, p.268 et suiv.), les savoirs théoriques constituent des forces sociales susceptibles de modifier les pratiques et les institutions, et chaque époque possède ses propres savoirs valorisés. La controverse entre relance et rigueur des années 1981-1983, apparaît dès lors significative d'une période de transition, d'instabilité idéologique. En France comme ailleurs dans le monde occidental, des luttes se déploient entre différentes doctrines, socialisme, keynésianisme, monétarisme, néolibéralisme (Gayon, 2017, p.129) et au sein même de chacune d'elles. Au fil de la controverse, ce sont ainsi deux stratégies économiques qui s'affrontent. D'un côté, celle de « *relance économique* » d'inspiration keynésienne, a recueilli par deux fois la légitimité des urnes : elle est au cœur des *110 propositions du parti socialiste pour la France*, programme électoral porté par F. Mitterrand¹², et elle l'avait aussi emporté, auparavant, en 1979 lors du congrès du PS à Metz¹³. De l'autre, celle de « *la rigueur en matière économique* »,

⁷ Qui décrit l'imbrication des relations marchandes et non marchandes dans la vie économique (Granovetter, 2000 ; Steiner, 1999).

⁸ Certains travaux voient, par exemple, le « tournant » comme une conséquence de la diffusion de l'idéologie « néolibérale » à laquelle se seraient converties les élites politiques en France dans les années 1980 (Jobert et Théret, 1994) ; d'autres y voient l'effet de la pression exercée par la « contrainte extérieure » pesant sur les choix économiques de la France (Asselain, 2001).

⁹ Le statut est considéré ici, dans une optique wébérienne, comme multidimensionnel, et les individus qui en possèdent sont en mesure d'exercer « *une forme de direction ou de leadership [pour trouver] des solutions aux problèmes de l'action collective* » (Lazega, 2003, pp.320-321).

¹⁰ En matière de politique économique : faut-il suivre le verdict issu des urnes ou faut-il suivre celui des experts qui estiment que la politique vers laquelle se sont tournés majoritairement les électeurs n'est pas celle qui conviendrait ?

¹¹ Les individus endogénéisent les structures relationnelles et auto-restreignent leurs comportements en fonction de ce contexte : leurs choix et investissements relationnels, les interdépendances qu'ils créent, le travail relationnel qu'ils réalisent, leurs échanges sociaux, leurs coopérations, leur capacité à construire et entretenir une niche sociale, reflètent leur rationalité sociale (Lazega, 2009, p.544 et suiv.).

¹² Dont le volet économique est intitulé « *l'emploi et la croissance sociale par la maîtrise de l'économie* » (propositions 14 à 44). Il s'incarne dans des mesures de, telles que : agir sur l'industrie, augmenter le pouvoir d'achat, créer des emplois publics, lancer des grands travaux, construire des logements sociaux et des équipements collectifs.

¹³ Du 6 au 8 avril 1979. Les résultats du vote sont : Motion A (F. Mitterrand) 40,1%, Motion C (M. Rocard) 20,4%, Motion E (J.-P. Chevènement) 14,4%, Motion B (P. Mauroy) 13,6%, Motion D (G. Defferre) 7,7%, Motion

elle aussi présente à Metz (portée entre autres par le courant rocardien), trouve sa légitimité dans la ligne « réaliste » qu'elle incarne en matière d'expertise économique (Fulla, 2016, p.365)¹⁴. Au cœur de la controverse entre ces deux stratégies, se trouve la question monétaire : la réussite de la stratégie de relance devrait en effet impliquer une forte dévaluation du franc (Halimi, 1992, p.491 ; Hall, 1987, p.62) qui pourrait entraîner, au moins temporairement, sa sortie du SME. Cependant, au moment où F. Mitterrand prend ses fonctions présidentielles, aucun choix clair n'a été arrêté ce à propos¹⁵. Cette question va alors inévitablement se poser dès les premiers jours du septennat¹⁶, puis revenir périodiquement¹⁷, avant d'être tranchée en mars 1983 au profit d'une défense du franc au sein du SME.

Plutôt qu'un récit historique, l'article se veut donc l'analyse du processus régulateur dans lequel sont engagés un ensemble d'acteurs confrontés à l'exercice collectif du pouvoir. La première partie est consacrée aux contours de l'espace décisionnel formé par ces derniers, et à la controverse qui les oppose. La deuxième partie est consacrée à la description des deux formes de capital (politique et étatique) qui structurent cet espace, et aux effets que les formes de statut exercent dans la lutte pour imposer une politique économique. Elle insiste notamment sur deux mécanismes sociaux : l'homophilie et la légitimation. Enfin, la troisième partie présente le réseau des liens de coopération et son évolution au fil de la controverse, et insiste sur deux mécanismes relationnels : l'intermédiarité et la construction de niche sociale.

Encadré 1 – Méthodologies et sources

L'article mêle analyses qualitatives et quantitatives. Il repose sur plusieurs types de données, issues de nombreuses sources. Tout d'abord, il s'appuie sur un corpus d'ouvrages que nous avons réunis car ils ont été rédigés ou traitent de la période 1981-1983. Il est composé (cf. annexe 1) de chroniques (Attali ; Pfister), de biographies (Bérégozovoy ; Attali ; Mitterrand), d'autobiographies ou témoignages (Mauroy ; Delors ; Boubil ; Fabius ; Guigou ; Chevènement ; Salzmann), d'enquêtes journalistiques (de la Baume ; Virard ; Bauchard ; Favier et Martin-Roland ; Ravaï) et de travaux académiques d'historiens et politistes (Bernstein, Milza et Bianco ; Asselain ; Margairaz ; Duchaussoy ; Fulla ; Hall ; Halimi). Cette enquête nous a permis d'identifier les principaux acteurs ayant participé à la controverse du « tournant », et donc de reconstituer un groupe décisionnel.

Puis il mobilise des notices d'annuaires, tels le *Who's Who in France* (Finez et Comet, 2011) et le *Bottin administratif*, qui permet de suivre la trajectoire professionnelle des individus faisant carrière au sein de l'Etat (politiques, cabinets, administratifs).

Enfin, il s'appuie sur le dépouillement d'un fonds d'archives de plusieurs membres du cabinet présidentiel (F.-X. Stasse, E. Guigou, C. Sautter et J.-L. Bianco, cf. annexe 2). Ce fonds est soumis à une demande d'autorisation de consultation et uniquement consultable sur place (photographies et photocopies interdites). Suite à plusieurs séances de travail aux *Archives nationales*, nous avons réuni un

F (C. Pierret) 3,2%, Motion G (« Femmes ») 0,3%. Le ralliement de G. Defferre et l'accord avec J.-P. Chevènement après le congrès scellent la domination de F. Mitterrand sur le Parti, et la mise en minorité des courants P. Mauroy et M. Rocard (Simon, 2014).

¹⁴ Elle prône à l'inverse la prise en compte de la contrainte extérieure, de la conjoncture internationale et le respect du SME.

¹⁵ Du congrès de 1979 à l'élection de mai 1981, les mesures à prendre en matière monétaire apparaissent de plus en plus floues : à Metz, en 1979, le SME est clairement désigné comme un problème pour la politique socialiste ; dans le *Projet socialiste pour la France des années 1980* (paru en 1980), le SME n'est plus évoqué, seule apparaît l'idée que le franc est surévalué ; les *110 propositions* de 1981, évoquent uniquement et laconiquement que « le franc sera défendu » (20^e proposition).

¹⁶ J.-P. Chevènement et M. Rocard demandent à P. Mauroy et F. Mitterrand de dévaluer le franc, fortement et unilatéralement (sans l'accord des pays du SME) dès le mois de mai 1981 (Chevènement, 1985, p.47 ; Rocard, 2007, pp.282 et 289). Le jour de son entrée en fonction officielle, le président refuse sous l'argument qu'« on ne dévalue pas un jour comme aujourd'hui » (Pfister 1985, p.245).

¹⁷ Entre mai 1981 et mars 1983, le gouvernement procède à trois dévaluations : -3% le 4 octobre 1981 ; -5,75% le 12 juin 1982 ; -2,5% le 21 mars 1983 (Attali, 1993).

corpus non-exhaustif d'environ cent-soixante-dix documents, prenant la forme de notes et fiches dactylographiées (production courante des membres de cabinets), ou parfois manuscrites (comptes rendus de réunion, notes de réflexion personnelles, courriers, etc.), tableaux de bord statistiques, sélectionnés pour leur lien avec l'objet d'étude.

Les documents mettent en scène différents membres de l'exécutif (conseillers techniques et ministres). En croisant ces sources multiples, l'enjeu était outre de reconstituer le groupe décisionnel, de mener, d'une part, une analyse des correspondances multiples (ACM) afin de représenter le sous-champ de la prise de décision du « tournant », et d'autre part une analyse de réseaux sociaux (ARS), reconstituant les liens de collaboration entre les membres de ce groupe.

1. L'espace décisionnel et la trame de la controverse

Cette première partie, s'intéresse aux acteurs qui ont participé à la controverse du « tournant de la rigueur », et présente les grandes lignes de la controverse, c'est-à-dire l'affrontement des opinions et des arguments autour de l'alternative entre politique économique de relance et de rigueur.

A. Les acteurs de la décision en matière de politique économique

En mai 1981, suite à la victoire de F. Mitterrand à l'élection présidentielle, une enquête menée par Dagnaud et Mehl souligne qu'un vent (sociologiquement) nouveau souffle sur les ministères et leurs cabinets, avec l'arrivée de « couches moyennes intellectuelles et du monde des entreprises » au sommet de l'Etat (1982, p.24). L'enquête montre aussi que si le « technocratisme » s'affaiblit, il ne rompt pas¹⁸. Ce constat est aussi celui de Descamps (2018), qui étudie le poids des hauts fonctionnaires du ministère des finances au moment du « tournant de la rigueur », à l'Elysée, Matignon, Rivoli¹⁹ et au Budget. Au sein de ces quatre entités, elle constate même qu'entre 1981 et 1984, les positions de ces technocrates s'améliorent continûment (p.38). Cette permanence du recrutement social des membres de l'administration centrale est aussi constatée par Birnbaum (1977 ; 1985) qui montre que, en dépit de la présence plus importante de membres des professions libérales et des mondes syndical et associatif, la part des hauts fonctionnaires et des membres de grands corps reste relativement stable, ce qui relativise l'effet d'un événement tel que le changement de majorité sur la structure de l'État.

Prolongeant ces travaux sur les années 1990, Sawicki et Mathiot confirment que, loin d'un changement en profondeur, l'« élite rose » qui accède au pouvoir après des dizaines d'années de pouvoir gaulliste et de droite, se manifeste surtout par le « remplacement d'une fraction "dominante" de la haute administration (les membres des grands corps), par une fraction "dominée" (les administrateurs civils et les contractuels) »²⁰ (1999, p.4). Leur étude des origines sociales des membres de cabinet ministériels, les amène aux constats que, d'une part les individus issus d'une famille de gauche restent, tout au long de la période, largement minoritaires²¹, et que d'autre part, plus les responsabilités s'élèvent, plus l'origine sociale s'élève aussi²². Ces données quantitatives tendent donc à invalider là aussi l'hypothèse qu'une alternance politique transforme radicalement les propriétés sociales de l'élite dirigeante. Ce fait se vérifie dans le domaine de l'économie plus que dans tout autre, puisque les origines sociales des conseillers économiques de Matignon et de Rivoli-Bercy sont plus élevées que celles des

¹⁸ Même si c'est moins que sous le gaullisme, encore 65% de « l'élite rose » provient des postes élevés de l'administration (p.30).

¹⁹ Nom du ministère de l'économie et des finances (qui déménage de la rue de Rivoli à Bercy en 1989).

²⁰ La proportion des membres des grands corps et des classes supérieures dans les cabinets ministériels, est moins élevée sous les gouvernements de gauche que sous ceux de droite (Sawicki et Mathiot, 1999, p.16 et p.27).

²¹ Soit 36% seulement des enquêtés, parmi lesquels uniquement 3 (sur 422) mentionnent une influence familiale communiste (Sawicki et Mathiot, 1999, p.26).

²² Plus de 70% des directeurs de cabinet sont issus de la bourgeoisie, contre 40% des chefs de cabinet et assistants parlementaires (p.24).

autres cabinets²³. Ce recrutement social est donc propice à assurer la continuité dans les grandes orientations politiques de l'Etat.

Pour compléter ces enquêtes quantitatives portant sur des populations constituées selon une stratégie nominaliste²⁴, Sawicki et Mathiot suggèrent qu'il est aussi nécessaire de mener des enquêtes ciblés sur des espaces décisionnels circonscrits, liés à des décisions ou réformes spécifiques²⁵. C'est ce que fait, par exemple, Bourdieu dans l'étude qu'il mène sur la réforme de la politique du logement au cours des années 1970. Parti du principe que « *pour comprendre la "politique de l'État" (...) il faut connaître l'état de l'opinion de la fraction mobilisée et organisée des "opinion-makers"* » (Bourdieu, 2000, p.117), il procède par « *tâtonnement* », et utilise des critères « *réputationnels* » et « *institutionnels* » pour reconstituer progressivement un *espace décisionnel* composé d'une centaine d'agents socialement et institutionnellement hétérogène, mêlant hauts fonctionnaires, hommes politiques, membres de directions ministérielles ou du secteur parapublic, et représentants du secteur privé²⁶. C'est à la reconstitution d'un tel *espace* que nous avons procédé pour notre étude du « tournant de la rigueur ».

Pour constituer notre population d'étude, nous nous sommes placés dans une stratégie de type *réaliste*, et avons recensé systématiquement toutes les personnes citées dans les nombreuses sources consultées (cf. encadré 1). Nous sommes parvenus à une liste de trente-quatre personnes, pour lesquelles nous avons relevé au moins une trace de participation au processus régulateur (une opinion, un avis exprimé à un moment donné). Sans pour autant affirmer l'exhaustivité de cette liste, nous avons été attentifs à l'existence d'un point de *saturation*²⁷, correspondant au moment où la consultation de nouvelles sources ne contribuait plus à ajouter de nouveaux noms à notre liste. Nous avons donc, à un moment donné, considéré que nous avons effectivement recensé les principaux acteurs de la controverse. Cette liste comprend, outre le président de la République, les principaux membres du gouvernement concernés par les questions économiques, P. Mauroy, le premier ministre, J. Delors, le ministre de l'économie et des finances, L. Fabius, ministre délégué au budget, M. Rocard, ministre du plan, J.-P. Chevènement, ministre de l'industrie, G. Defferre, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, P. Bérégovoy, secrétaire général de l'Élysée puis ministre des affaires sociales.

A ces dirigeants politiques, nous avons ajouté certains membres de leur entourage, occupant des fonctions de directeur ou de conseiller économique au sein des cabinets respectifs. Pour l'Élysée, nous avons retenu J. Attali, F.-X. Stasse, A. Boubilil, J.-L. Bianco, E. Gigou, C. Sautter, H. Hannoun, A. Rousselet, C. Salzmänn ; pour Matignon, J. Peyrelevade, H. Guillaume, R. Lion, B. Brunhes ; pour Rivoli, P. Lagayette, J. Vignon, P. Lamy²⁸. A noter qu'aucun nom de conseiller de l'entourage de L. Fabius, M.

²³ Plus de 70% des membres de cabinet de Matignon et Rivoli-Bercy sont issus de la bourgeoisie, contre 55% des membres de cabinet de l'Intérieur, Affaires sociales, Commerce-artisanat (p.24).

²⁴ Dans un article consacré à la méthodologie des réseaux complets, Laumann, Marsden et Prensky (1983) distinguent deux types de stratégies de constitution d'une population d'enquête : la stratégie nominaliste, où le chercheur impose lui-même la construction d'un cadre conceptuel adapté à ses propres objectifs ; et la stratégie réaliste, où l'enquêteur adopte le point de vue des acteurs (Eloire, Penalva, Lazega, 2011, p.83).

²⁵ « *Ne faut-il pas construire autant d'espaces de décideurs qu'il y a d'espaces de décision ?* » (1999, p.7)

²⁶ Pour une description précise du processus de sélection des individus « *efficients* », cf. Bourdieu, 2000, pp.125 à 128. Ce travail de définition des contours de la population s'apparente à celui nécessaire à la reconstitution d'un réseau complet (ou sociocentrique), dont la méthodologie a été explicitée par Eloire et al., 2011.

²⁷ La *saturation* est une notion propre à l'enquête qualitative (Glaser et Strauss, 1967).

²⁸ Nous avons fait le choix de ne pas retenir J.-B. de Foucauld, conseiller technique au cabinet de J. Delors, qui apparaît dans deux notes d'archives, mais n'est mentionné dans aucune autre source.

Rocard, J.-P. Chevènement, P. Bérégovoy²⁹ ou G. Defferre, ne ressort de notre corpus³⁰. Nous avons aussi retenu certains hauts fonctionnaires occupant des fonctions de direction importantes au sein de deux des principales administrations économiques de l'Etat : pour l'administration du Trésor, son directeur J.-Y. Haberer, son successeur à ce poste, M. Camdessus, et son adjoint D. Lebègue ; pour la Banque de France : son gouverneur, R. de la Genière. Enfin, nous avons listé différentes personnalités, intervenant de façon informelle (sans attache officielle à un cabinet) : pour F. Mitterrand, J.-J. Servan-Schreiber, éditorialiste et patron de presse, J. Riboud, PDG de Schlumberger, et C. Goux, économiste et député PS³¹ ; pour P. Mauroy, J. Defflassieux, président du Crédit Lyonnais, et les économistes P. Uri et J. Denizet.

Cette population, par sa composition, présente certaines similitudes avec l'*espace décisionnel* reconstitué par Bourdieu, à propos de la réforme de la politique du logement. Elle est cependant de taille plus restreinte (34 contre 97), et l'absence de représentants de certains groupes institutionnels, tels que les partis politiques présents au sein de l'exécutif (PS et PC), les syndicats proches de la gauche (CFDT et CGT, notamment), et le syndicat patronal (CNPF), peut questionner. Dès lors, dans le but de mettre à l'épreuve notre liste, nous avons élargi délibérément la focale de notre enquête, et recherché de nouveaux témoignages : pour le PS, nous avons consulté l'ouvrage de L. Jospin, premier secrétaire au moment de l'épisode ; pour le PC, les ouvrages de trois ministres du gouvernement issus de ce parti, A. Le Pors, M. Rigout et C. Fiterman³² ; pour la CGT, celui d'H. Krasucki ; pour la CFDT, celui d'E. Maire ; enfin pour le CNPF, l'ouvrage d'Y. Gattaz (cf. annexe 1). Cette seconde phase d'enquête ne nous a pas conduits à modifier la liste initiale. Certes L. Jospin affirme qu'il était présent à certaines réunions officielles et officieuses, mais aucune autre source que lui ne le mentionne. De même, les ministres du PC n'évoquent que trop brièvement et de façon trop générale, l'épisode³³, ne donnant pas l'impression d'avoir participé à la controverse. Même constat chez les syndicats de salariés³⁴. Enfin, côté patronal, l'accueil réservé à Y. Gattaz apparaît singulièrement plus favorable que celui réservé aux représentants de salariés³⁵, cependant aucun indice n'est donné de sa participation directe à la controverse (Gattaz, Simonnot, 1999, p.169).

B. La construction de l'alternative relance/rigueur

Nombre d'ouvrages ayant déjà effectué l'analyse des choix de politique économique des débuts du premier septennat de F. Mitterrand, et de leurs conséquences à l'échelle macroéconomique (Ross and

²⁹ Nous n'avons pas retenu J.-C. Naouri, directeur du cabinet de P. Bérégovoy lorsque celui-ci devient ministre. On ne trouve pas sa trace dans les archives. Cependant, sa présence est attestée auprès de P. Bérégovoy (Violet, 1998, p.189), et C. Salzmann l'évoque même parmi les « visiteurs du soir », mais il le décrit surtout comme jouant un rôle de secrétaire (1996, p.99).

³⁰ L. Schweitzer, directeur du cabinet de L. Fabius n'apparaît qu'une seule fois dans une note datée du 20 mars 1983. P. Ponsolle, son conseiller économique, n'est cité dans aucune de nos sources, bien qu'il suive avec attention la situation la situation du franc (AN AG/5(4)/2163 ; cf. aussi Fulla, 2018, p.58).

³¹ Nous n'avons pas retenu le banquier suisse J.-P. François, ami personnel de F. Mitterrand. Ce dernier apparaît dans les archives, dans une note, mais celle-ci est postérieure au « tournant » (datée de février 1984). Ce dernier aurait été sollicité par P. Bérégovoy pour donner son avis le 15 mars 1983, soit quelques jours seulement avant le « tournant » (Violet, 1998, p.191), mais cette information n'est pas recoupée.

³² Nous n'avons pas trouvé d'ouvrage concernant le quatrième ministre communiste, Jack Ralite.

³³ Respectivement p. 31, 107 et 210.

³⁴ Pour la CFDT, E. Maire affirme clairement qu'il n'était pas partie prenante de la controverse : « *un débat intense a eu lieu, limité au cercle du pouvoir et à quelques interlocuteurs, un débat tenu secret, loin des forces sociales et plus encore de l'opinion* » (Maire, 1999, p.24) ; pour la CGT, l'ouvrage sur H. Krasucki évoque le fait qu'il a rédigé dix-huit lettres à F. Mitterrand entre 1981 et 1991, aucune n'ayant, à ce qu'il semble, évoqué la question du « tournant » (Langeois, 2012, p.287).

³⁵ Y. Gattaz consacre un livre à ses relations avec le président socialiste entre 1981 et 1986, l'ayant rencontré à quatorze reprises (Gattaz, Simonnot, 1999). Pour l'année 1982, il s'étonne même : « [F. Mitterrand] *me reçut sept fois tandis qu'il reçut [André] Bergeron [de F.O.] deux fois, E. Maire une fois, et pas une seule fois H. Krasucki* » (p.32).

al., 1987 ; Halimi, 1992 ; Asselain, 2001 ; etc.), nous allons donc, dans cette section, placer plutôt notre focale à l'échelle, méso-sociale, de l'espace décisionnel et des individus qui le composent. A la lecture des sources, un constat peut être établi d'emblée : aux yeux des acteurs, la controverse ne s'est présentée, à l'origine, ni comme un « tournant » à opérer, ni sous la forme d'une alternative aussi claire et tranchée qu'on la présente rétrospectivement. Ainsi, au moment de la collecte des données, nous avons donc fait le choix d'écarter momentanément la vision binaire de la controverse entre termes de relance/rigueur, au profit d'une autre vision en quatre thématiques³⁶ : outre la question des politiques de relance et de rigueur, ce sont, en effet, aussi les questions de la dévaluation du franc et de la sortie du SME qui occupent les discussions. Dans chacune d'elles, cette fois, les opinions peuvent plus légitimement se décliner de façon binaire, en des termes « favorable ou défavorable ».

Ces thématiques retracent par ailleurs bien l'enchaînement de choix économiques effectués par le gouvernement socialiste, l'éloignant peu à peu de son programme initial : suite à une *relance* et à un *refus de dévaluer* le franc en mai 1981, une première *dévaluation* intervient en octobre 1981 ; suivie d'un premier plan de *rigueur*, mis en œuvre en juin 1982, de même qu'une seconde *dévaluation* ; enfin, un second plan de *rigueur* est appliqué en mars 1983, ainsi qu'une troisième *dévaluation* (Margairaz, 2001, p.336). Alors qu'en mai 1981, la politique de « relance » se présente comme l'orientation indiscutable de la politique économique gouvernementale, la question de la « rigueur » va progressivement émerger comme une alternative nécessaire. « *Il devenait de plus en plus clair que la politique économique française s'apprêtait à rejoindre (...) l'orientation vers les politiques de rigueur, qui s'affirme en Europe depuis le début des années 1980* » (Asselain, 2001, p.385). Au fil des prises de décision, une contradiction logique s'installe entre la poursuite des objectifs initialement fixés (l'augmentation du pouvoir d'achat, le plein-emploi, le développement des services publics) et les difficultés rencontrées dans l'exercice du pouvoir (la lutte contre l'inflation, l'augmentation de la dépense publique, le creusement du déficit extérieur). « *La rigueur pousse à définir des objectifs dérivés – et implicites – peu compatibles avec ceux de 1981* » (Margairaz, *op. cit.* p.337).

Du point de vue méthodologique, notre choix de passer de l'alternative relance/rigueur à quatre thématiques, permet de multiplier les combinaisons d'opinions possibles, et de mieux restituer la complexité des prises de positions individuelles. Reste, par exemple, ouverte la possibilité de saisir certains positionnements minoritaires (et au premier abord contradictoires), mais qui s'expriment notamment dans les premiers temps de la controverse : tels la défense simultanée de la relance et de la rigueur, ou de la rigueur et de la sortie du SME. Cependant, les associations d'opinions les plus fréquentes, et qui structurent le plus fortement les représentations économiques, sont celles alliant relance et sortie du SME et, par opposition, rigueur et dévaluation. On retombe alors progressivement sur l'alternative relance/rigueur qui était le point de départ et qui, dans les derniers moments de la controverse, finit par s'imposer³⁷.

Outre la diversification des thématiques, le recueil minutieux des opinions individuelles rend aussi nécessaire d'introduire de la temporalité dans le modèle d'analyse de la controverse : en effet, il s'agit de pouvoir saisir les changements d'opinion que certains acteurs opèrent au fil du « tournant ». Nous avons donc retenu la périodisation suivante : mai 1981 ; juin 1982 ; mars 1983³⁸. La première borne (mai 1981) correspond à l'entrée en fonction des ministres et de leurs équipes de conseillers. Dès cette période, les questions économiques sont un sujet particulièrement sensible et un choix, décisif pour la suite de la politique économique du gouvernement socialiste, y est effectué : le refus de dévaluer au moment de la prise de fonction. La première dévaluation de la monnaie interviendra finalement rapidement, en octobre 1981. La deuxième borne (juin 1982) se place juste après la deuxième

³⁶ Nous nous limitons essentiellement aux questions de politique budgétaire et monétaire et laissons délibérément de côté d'autres questions économiques essentielles, telles que la politique industrielle (Tracol, 2019), les nationalisations (Margairaz, 2001) ou les politiques de l'emploi (Mathiot, 2000).

³⁷ La relance de mai 1981 n'est cependant plus ce qui est envisagé en mars 1983, comme nous le montrerons plus bas lorsque nous décrirons « l'autre politique ».

³⁸ Descamps propose la chronologie suivante : mai-décembre 1981 ; janvier-juin 1982 ; septembre 1982-mars 1983 (2018, p.39).

dévaluation d'avril 1982, et juste avant le remaniement ministériel de juin 1982. Depuis la fin de 1981, des formes de collaboration ont commencé à se développer entre les conseillers des différentes entités impliquées (Elysée, Matignon et Rivoli) ; par ailleurs, en mars 1982 sont intervenus plusieurs changements d'affectation des personnels des ministères. Enfin, la troisième borne (mars 1983) marque la fin de la période d'incertitude concernant le choix de politique économique : le 21 mars, F. Mitterrand prend la décision de laisser le franc au sein du SME (décision qui ne sera jamais remise en cause), d'assumer la politique de rigueur déjà mise en place (depuis juin 1982, donc), et de dévaluer pour la troisième fois le franc (dans le cadre strict du SME).

Pour chaque période, est réalisé un recensement systématique des opinions, de chaque acteur et sur chaque thème, afin de déterminer son positionnement (en faveur ou non)³⁹. L'information n'étant pas toujours disponible, les opinions de certains acteurs se trouvent moins bien renseignées⁴⁰. Malgré cela, les données du tableau 1 semblent bien traduire l'évolution de la controverse, invitant à penser que les données recueillies proposent une représentation crédible de la réalité du processus régulateur étudié : d'une part, les questions monétaires prennent de plus en plus d'importance (dévaluation et surtout sortie du SME) ; d'autre part, le thème de la relance apparaît moins évoqué que celui de la rigueur.

Au sein de chacun de ces thèmes, et pour chaque période, les opinions des acteurs peuvent aussi être réparties de façon binaire, en fonction de ce qu'ils sont plutôt favorables ou défavorables. On constate que, alors que les favorables à la relance en 1981 sont nombreux (13), leur nombre stagne ensuite (8), tandis que le constat inverse peut être fait pour la rigueur (7 favorables contre 21). En ce qui concerne le SME, le thème est peu évoqué au départ et les forces s'équilibrent entre ceux qui souhaitent sortir et ceux qui défendent la présence du franc dans celui-ci (3/4), puis le sujet prend de l'importance en 1982, toujours dans un certain équilibre des forces (10/12). Enfin, en 1983, la thématique est devenue centrale et les partisans de la sortie sont minoritaires.

Tableau 1 : nombre d'opinions enregistrées par thème et par période⁴¹

	1981	1982	1983
Relance	19 (13/6)*	15 (8/7)	16 (8/8)
Dévaluation	12 (7/5)	13 (13/0)	20 (18/2)
Sortie SME	7 (3/4)	22 (10/12)	24 (8/16)
Rigueur	15 (7/8)	22 (20/2)	21 (21/1)

*(Favorable/défavorable)

Lecture : en 1981, nous avons recensé une opinion sur la relance pour 19 acteurs dont, pour 13, une opinion favorable, et pour 6 une opinion défavorable.

Ces données permettent ensuite de calculer un indicateur agrégé du degré auquel un individu penche plutôt du côté de la relance ou de la rigueur (cf. annexe 3) et de le transformer ensuite en une variable qualitative à trois modalités : relance, neutre⁴², rigueur (cf. tableau 2). Les données font alors apparaître qu'au fil de la controverse, si le nombre d'acteurs favorables au programme socialiste initial reste relativement stable, celui des individus défavorables croît, et des neutres décroît. Finalement, la manière dont nous avons construit nos données, de façon à la fois synchronique (variété des configurations d'opinions) et diachronique (variabilité des opinions), nous permet, dans la section suivante, de montrer comment le processus régulateur se déploie au sein de l'espace décisionnel précédemment reconstitué.

³⁹ Chaque information est enregistrée et, dans l'idéal, recoupée entre les différentes sources. Chaque citation est conservée et sourcée, et fait l'objet d'un codage.

⁴⁰ Nous n'avons jamais pu recueillir les opinions des 34 acteurs pour chaque thème et pour chaque période. Cela peut être lié à une insuffisance de nos sources, mais pas seulement : d'une part, tous les acteurs n'entrent pas dans la controverse à la même période et sur tous les thèmes ; d'autre part certains acteurs changent de fonction et sortent ou entrent dans la controverse à divers moments, ce qui explique aussi certaines données manquantes.

⁴¹ Chaque chiffre du tableau doit être rapporté à son maximum possible qui est de 34.

⁴² Désigne les acteurs pour lesquels, soit les données sont manquantes, soit l'opinion affichée est indéterminée.

Tableau 2 : répartition, par période, des opinions sur la politique économique à mener

	1981	1982	1983*
Relance	14	11	9
Neutre	14	6	4
Rigueur	6	17	21

Lecture : en 1981, sur 34 acteurs, 14 ont une opinion favorable à la relance, 14 une opinion neutre, et 6 une opinion défavorable.

2. La structure du champ et les mécanismes sociaux de la décision

Ayant présenté l'espace décisionnel et la controverse en matière de politique économique, nous nous intéressons à présent à la structure de l'espace décisionnel formé par les acteurs identifiés, saisie à travers leurs propriétés sociales. Après avoir montré les formes de capital qui y sont efficaces, nous mettons au jour le phénomène de concurrence de statut et deux mécanismes sociaux qui le caractérisent : l'homophilie et la légitimation.

A. Les formes de capital efficaces

Les individus que nous avons réunis pour leur participation à la controverse du « tournant » forment une population à la fois homogène et hétérogène socialement. Homogène, car chaque acteur recensé est présent dans l'annuaire *Who's Who*⁴³, ce qui donne une idée du milieu social auquel appartiennent les décideurs de la politique économique. Mais c'est aussi une population hétérogène, dans la mesure où elle rassemble des acteurs qui appartiennent à des champs différents : politique, bureaucratique, universitaire et patronal. Malgré cette hétérogénéité, il est cependant possible d'en faire ressortir la structure à travers une analyse des correspondances multiples (ACM). Pour cela, nous avons travaillé à partir d'une série de données sociodémographiques et de trajectoire professionnelle (cf. tableau 3), recueillies systématiquement à partir du *Who's Who*, et complétées le cas échéant par celles du *Bottin administratif*⁴⁴.

Tableau 3 : Principaux attributs des décideurs du « tournant »⁴⁵

Variables	Modalités	Effectif par modalité	Fréquence par modalité (%)
1. Génération			
Age (1 variable)	Moins de 40 ans	12	36%
	De 40 à 54 ans	11	32%
	55 ans et plus	11	32%
2. Trajectoire scolaire et professionnelle			
Grande école (3 variables)	ENA = oui	14	41%
	X = oui	7	21%
	Science Po = oui	18	53%
Diplôme universitaire (1 variable)	Économie	14	40%
	Droit ou Lettres	10	29%
	Non	10	29%
Appartenance	Administratif ⁴⁶	9	27%

⁴³ Tous apparaissent dans l'édition 1983-1984, sauf deux, que l'on retrouve dans celle de 1986-1987.

⁴⁴ Annuaire dans lequel est répertorié l'ensemble de l'Etat français sous la forme d'un organigramme. Nous disposons de cette source pour les années 1950-2011.

⁴⁵ Afin d'éviter tout anachronisme, nous avons veillé à ce que tous les attributs soient ceux possédés par les acteurs à la même date, soit mai 1981. Autre avantage : la structure sociale produite reste donc stable tout au long de la controverse, ce qui nous permet de l'utiliser comme variable indépendante du début à la fin de l'analyse.

⁴⁶ Les grands corps administratifs rassemblent le conseil d'Etat, la cour des comptes, l'inspection générale des finances, l'inspection générale des affaires sociales, l'inspection générale de l'administration

à un grand corps (1 variable)	Technique ⁴⁷	11	32%
	Non	14	41%
Carrière de haut fonctionnaire (1 variable)	Oui	20	59%
3. Engagement politique			
Auteur d'ouvrage(s) ⁴⁸ (2 variables)	Traitant d'économie = oui	15	44%
	Traitant de politique = oui	11	32%
Fonction ou mandat au PS ⁴⁹ (1 variable)	Oui	15	44%
Prise de position au congrès de Metz ⁵⁰ (1 variable)	Motion A (Mitterrand)	7	21%
	Autre motion	8	23%
	Non	19	56%
Total		34	100%

Sur les 34 individus de la population, 15 appartiennent au parti socialiste (soit 44%)⁵¹ et, parmi eux, 7 se rattachent à la Motion A (Mitterrand) présentée au congrès de Metz en 1979, et 8 à d'autres motions. En termes de carrière professionnelle, 20 sont des hauts fonctionnaires (59%), appartenant à un grand corps, soit administratif, soit technique ; les autres appartiennent (ou appartenaient) aux milieux de l'industrie, de la banque, de l'enseignement, de la presse. En ce qui concerne les études supérieures, 23 sont issus d'une grande école (ENA, X⁵², IEP de Paris⁵³)⁵⁴, soit 68% d'entre eux ; par ailleurs, 14 sont titulaires d'un diplôme universitaire en économie (40%), et 10 en droit ou en lettres (29%). En termes de répartition par âge, elle s'organise en trois tiers quasi-égaux, les moins de 40 ans étant légèrement surreprésentés par rapport aux 40-54 ans et aux 55 ans et plus. Près de la moitié (44%) sont auteur d'un ou plusieurs ouvrages traitant de questions économiques, et un tiers, d'un ou plusieurs ouvrages traitant de questions politiques⁵⁵.

Ces données permettent de réaliser une ACM comportant 11 variables actives, correspondant à 26 modalités, projetées sur un plan factoriel (cf. figure 1). Le premier axe (horizontal) délivre 23% de l'information totale. Il distingue les acteurs selon les variables de trajectoire scolaire et professionnelle (modalités en triangle) et d'âge (en rond). Il oppose⁵⁶, à droite du plan, des individus plus jeunes, ayant fréquenté les grandes écoles (ENA, Sciences Po), appartenant aux grands corps (administratifs notamment), et faisant carrière dans la haute fonction publique ; et à gauche, des personnes plus âgées et qui se définissent surtout négativement, comme n'appartenant pas aux grands corps, n'ayant pas fréquenté de grande école, ni fait carrière dans la haute fonction publique. Cet axe exprime une forme de capital que nous nommons *étatique* car produite par, et au sein de, l'État, à travers la fréquentation de ses institutions les plus centrales : grandes écoles, grands corps, haute administration.

⁴⁷ Les grands corps techniques rassemblent les ingénieurs des Mines, des Ponts, des Eaux et des Forêts, les administrateurs de l'Insee.

⁴⁸ Nous avons recensé les livres écrits lorsqu'ils concernaient l'économie ou la politique.

⁴⁹ Nous avons recensé les fonctions au sein du PS, ainsi que les mandats électifs.

⁵⁰ Nous avons codé les soutiens (affichés) à chaque motion au congrès de Metz de 1979 en nous basant sur : *L'unité. L'hebdomadaire du Parti socialiste*, n°334, 1979, p.12.

⁵¹ La lecture de Fulla (2016) indique cependant que 75% de notre population entretient un rapport de proximité plus ou moins fort avec le PS, appartenant à l'un de ses cercles d'expertise.

⁵² Surnom de Polytechnique.

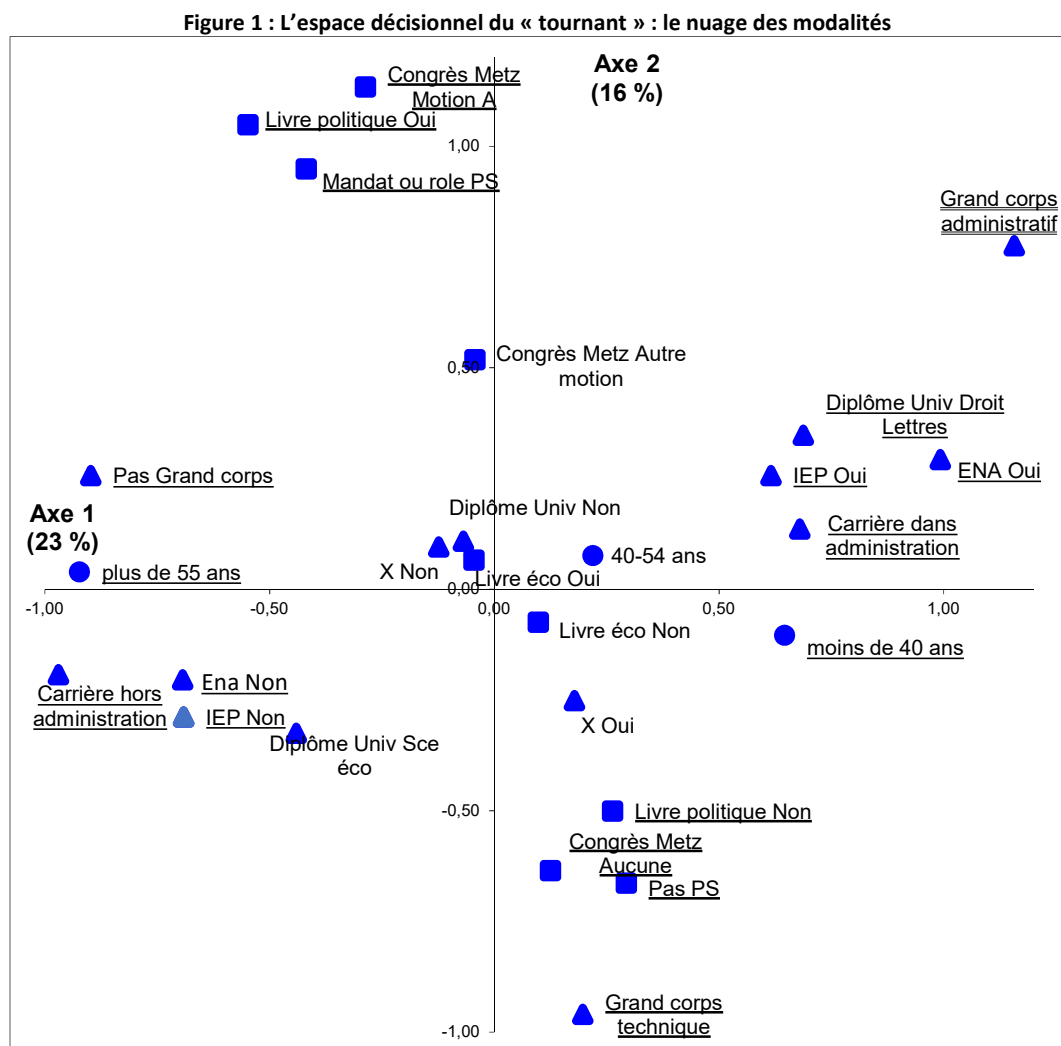
⁵³ Plus connu sous l'appellation « Sciences-Po ».

⁵⁴ Au sein de l'espace des grandes écoles, l'IEP et l'ENA font partie (avec HEC, qui ne compte ici qu'un seul représentant) des écoles « qui préparent à des positions de pouvoir (...), qui demandent une réussite scolaire moindre, et qui reconnaissent davantage les critères d'évaluation en vigueur dans les champs économique et administratif », tandis que pour l'X, « les principes de sélection et d'évaluation sont plus autonomes et plus spécifiquement scientifiques » (Bourdieu, 1989, p.215).

⁵⁵ Codage réalisé à partir des ouvrages cités dans la fiche bibliographique du *Who's Who*.

⁵⁶ Les modalités retenues pour l'interprétation de l'axe 1, selon la méthode des contributions (cf. annexe 4A) sont soulignées d'un trait fin.

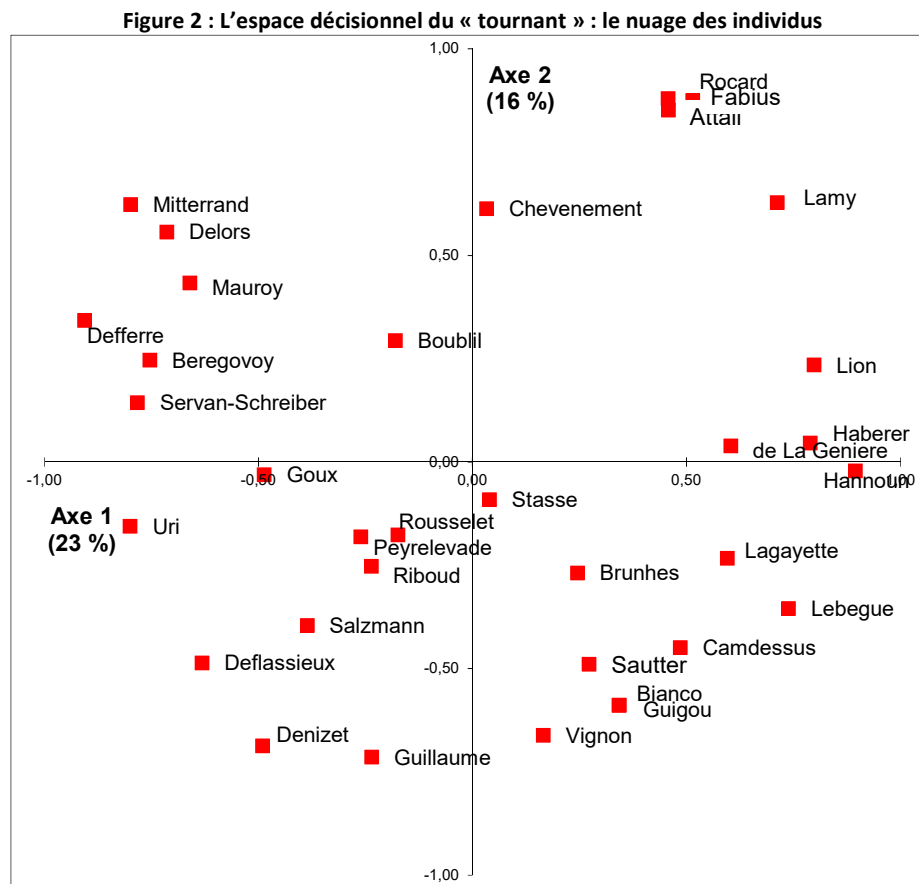
Le second axe (vertical) délivre 16% de l'information totale. Il discrimine cette fois les individus sur des critères ayant trait à l'engagement politique (modalités en carré), et notamment, à la proximité avec le PS. Il oppose⁵⁷, en haut du plan, des acteurs ayant un mandat électif et/ou une fonction au PS, ayant participé au congrès de Metz en 1979 et à la campagne présidentielle en 1981, et dont la parole politique s'exprime dans des ouvrages traitant de politique, certains appartenant aux grands corps administratifs ; et en bas, des hauts fonctionnaires appartenant aux grands corps techniques, et qui se définissent surtout négativement par leur faible lien avec le champ politique (pas d'affiliation au PS, pas de mandat électif). Cet axe exprime une autre forme de capital effective au sein de l'espace décisionnel du « tournant », que nous nommons *politique*.



Structuré par les deux formes de capital étatique et politique, l'espace décisionnel dessine quatre sous-ensembles d'acteurs (cf. figure 2). Au sein du cadran bas, à droite, les acteurs allient capital étatique (sur l'axe 1) et compétences techniques (sur l'axe 2), tandis qu'en haut à droite, ils allient capital étatique administratif (sur l'axe 1) et capital politique (sur l'axe 2). Au sein du cadran haut, à gauche, les acteurs disposent d'une plus longue expérience professionnelle et politique (sur l'axe 1) et d'un capital politique (sur l'axe 2) accumulé sur le long terme, qui les distingue de ceux en haut à droite. Enfin, en bas à gauche se trouve un ensemble hétérogène d'experts économistes issus du secteur privé ou de l'université, qui sont plus lointainement liés aux champs politique et étatique. Au-delà des deux formes de capital, l'ACM suggère l'existence de trois formes de statut en concurrence dans la prise de

⁵⁷ Les modalités retenues pour l'interprétation de l'axe 2, selon la méthode des contributions (cf. annexe 4B) sont soulignées d'un trait gras (la modalité « grand corps administratif » contribue aux deux axes).

décision en matière de politique économique : le *statut politique d'expérience* lié à la fréquentation de longue durée et à la position dominante au sein du champ politique ; le *statut politique-étatique*⁵⁸ lié à la fréquentation des deux champs, mais de plus courte durée ; le *statut étatique-technique*, lié à la fréquentation des écoles et institutions du champ étatique.



Lorsque l'on attribue à chaque individu l'opinion qui est, d'après notre enquête, la sienne en mai 1981⁵⁹, on constate que la structure de l'espace décisionnel explique nettement la répartition des différentes prises de position dans le domaine de la politique économique (cf. figure 3). Les acteurs favorables à la relance (soulignés) se situent plutôt du côté du capital politique, tandis que ceux qui sont, dès l'origine, favorables à la rigueur (entourés) sont plutôt situés du côté du capital étatique. Cette opposition s'appuie à la fois sur une différence de formation et de trajectoire professionnelle : à gauche du plan, la formation et la carrière politique et militante ; à droite, celle des grandes écoles et des grands corps ; une différence de génération : à gauche, une tendance à être plus âgés, à droite, plus jeunes ; et une différence de statut : à gauche, les statuts politique d'expérience et politique-étatique, caractérisé par des positions temporellement dominantes au sein de l'exécutif (président, ministre, secrétaire général), et droite, le statut étatique-technique caractérisé par des positions temporellement dominées, de conseil et d'expertise.

A ce stade du processus régulateur, Les dirigeants socialistes sont fidèles à la ligne politique de la campagne présidentielle. La justification s'effectue, soit sur le registre de la conviction : « nul n'a

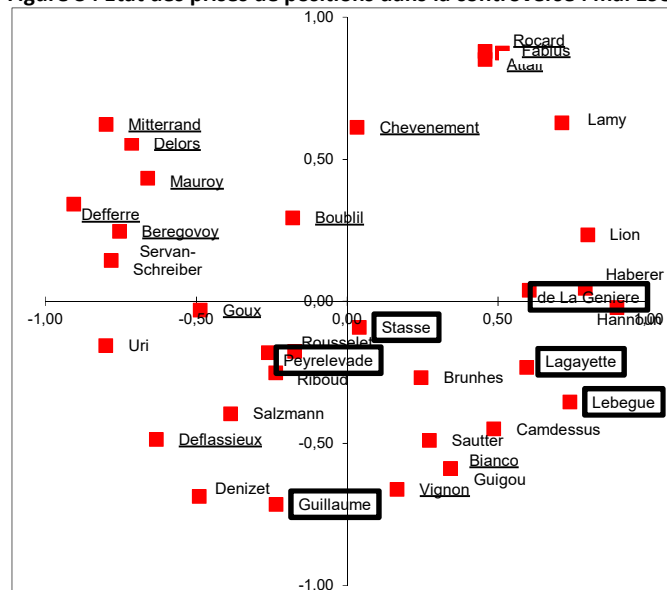
⁵⁸ La spécificité de cette forme de statut est sa non-congruence : il réunit les deux formes de capital, opposées au sein de l'espace décisionnel. Dans la théorie néo-structurale, la non congruence de statut permet à certains acteurs de peser sur le processus régulateur (Lazega, 2009, p.549).

⁵⁹ Certains acteurs n'ont pas d'opinion déterminée : soit ils ne se sont pas exprimés, soit nous ne disposons pas de l'information.

contesté l'augmentation de plus de 20% des dépenses publiques contenues dans les documents budgétaires élaborés par Fabius, seul Delors a exprimé des réserves et témoigné de son inquiétude » (Pfister, 1985, p.245) ; soit sur le registre du devoir vis-à-vis de l'électorat : « l'entourage immédiat du chef de l'Etat (...) comme le premier ministre sont convaincus que le changement doit s'exprimer toujours par une politique brutale de soutien à l'activité » (Bauchard, 1986, p.59) et « aucun des principaux ministres de l'époque, y compris Rocard, ne regrette ces choix initiaux » (Favier et Martin-Roland, 1990, p.113).

Chez certains membres des équipes ministérielles, cependant, le discours n'est pas le même. Pour F.-X. Stasse, « les rocardiens dont j'étais (...) prévenaient avant 1981 que le programme économique avec lequel nous faisons campagne et allions accéder au pouvoir risquait d'entraîner des déséquilibres économiques et financiers majeurs » (Grunberg, 2006, p.2). Pour J. Peyrelevade, « juste avant la première dévaluation - loupée - d'octobre 1981, certains membres du cabinet de Matignon ont tiré la sonnette d'alarme. Un jour, dans son bureau, Mauroy nous lance, comme il aimait le faire : "alors les enfants, on va où ?". On lui répond : "droit dans le mur" » (Bouchet-Petersen, 2013). De fait, fin 1981, « [Peyrelevade] est, avec Lagayette et Stasse, l'un des tout premiers à tirer la sonnette d'alarme, à prêcher la rigueur » (De la Baume, 1993, p.51). Même tonalité à la Banque de France, qui « se montre hostile à ce radical changement de paradigme. Elle milite au contraire pour un respect accru des grands équilibres (...) la lutte contre l'inflation (...) la Banque prône une politique globale et restrictive », (Duchaussoy, 2011, p.74). Son gouverneur « exhorte, dans ses lettres, le ministre des Finances Jacques Delors à infléchir la politique suivie. La Banque craint que celle-ci ne s'avère dangereuse et ne menace, à terme, l'objectif de réduction de l'inflation institutionnalisé depuis cinq ans » (Duchaussoy, 2010).

Figure 3 : État des prises de positions dans la controverse : mai 1981



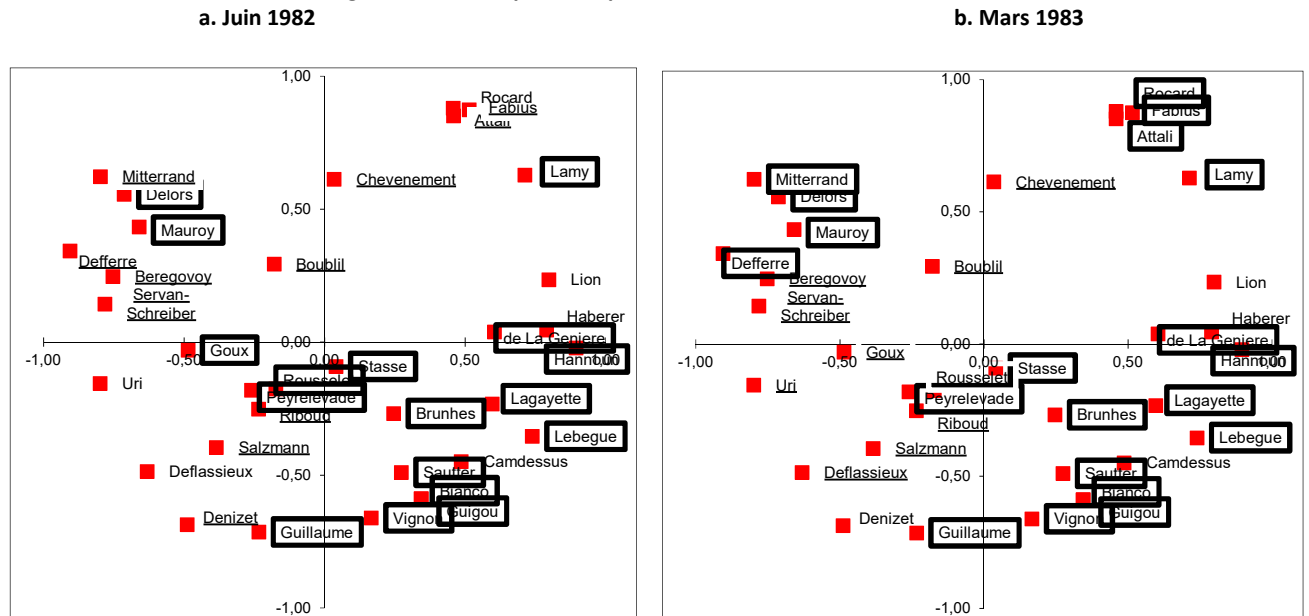
A l'origine minoritaire, illégitime et temporellement dominée, l'opinion favorable à la rigueur va progressivement voir son nombre de partisans augmenter, jusqu'à devenir légitime, dominante et s'imposer politiquement à travers les choix de F. Mitterrand de mars 1983. Nous nous intéressons, à présent, aux mécanismes sociaux sous-jacents, constitutifs du processus régulateur, qui ont permis cette diffusion.

B. La concurrence de statut

La comparaison entre la situation en 1981 et celle en 1982 (cf. figure 4a) met au jour deux mécanismes sociaux. Premièrement, l'opinion favorable à la rigueur se diffuse majoritairement auprès d'acteurs situés en bas du plan, c'est-à-dire dans l'espace où cette opinion était présente dès l'origine. L'analyse montre, en effet, que non seulement de plus en plus d'acteurs parmi ceux que nous avons identifiés en 1981, comme non déterminés, adoptent cette prise de position, mais aussi que ces nouveaux ralliés sont sociologiquement proches, en termes de position au sein de l'espace décisionnel, de ceux qui ont

été repérés comme les pionniers de la politique de rigueur. Cette concordance entre propriétés sociales et opinions peut s'interpréter comme le produit d'un premier mécanisme social important du processus régulateur, à savoir celui d'*homophilie sociale* (Eloire, 2014) qui veut que, qui se ressemble en vient à partager le même type d'opinion.

Figure 4 : État des prises de positions dans la controverse



Cependant, ce mécanisme d'homophilie ne permet pas d'expliquer certains changements d'opinion, pourtant notables, observés en juin 1982, à savoir ceux du premier ministre P. Mauroy, et du ministre de l'économie J. Delors (en haut à gauche du cadran), qui s'affichent désormais comme résolument favorables à la rigueur. On peut interpréter ce changement d'opinion comme le produit d'un deuxième mécanisme social selon nous important du processus régulateur, à savoir celui de *légitimation sociale*, qui veut qu'une opinion illégitime, pour certains acteurs, dans un certain contexte, devienne légitime à la faveur d'une autre conjoncture. Alors que la relance bénéficiait de la légitimité des urnes dans le contexte du début de septennat, l'accumulation de difficultés économiques finit par rendre légitime l'expression d'une opinion différente pour deux personnalités centrales de l'exécutif. Le changement d'opinion est d'autant plus aisé que P. Mauroy et J. Delors exprimaient déjà en interne, dès avant la campagne, leurs doute quant au programme économique affiché par le candidat socialiste.

J. Delors est le premier à s'exprimer. Il tente en vain « *de convaincre Mauroy et Mitterrand de l'urgence de la situation* » : « *j'invitais à une pause dans l'annonce des réformes. Malgré la dévaluation, la situation restait incertaine sur le marché des changes, il fallait que j'intervienne pour mettre de l'eau sur la chaudière. C'est à dessein que j'employais le mot choc de pause pour frapper l'opinion publique* » (Duchaussoy, op. cit., p.80-81). Ses appels restent d'abord isolés, P. Mauroy condamnant ses déclarations, avant de lui-même se rallier à sa position début 1982 (Bauchard, op. cit., p.59). En juin 1982 un premier plan de rigueur est mis en œuvre, mais F. Mitterrand continue de balancer entre relance et rigueur, jusqu'au 21 mars 1983, date à laquelle il finit par entériner la nouvelle orientation économique. En mars 1983, l'opinion favorable à la rigueur a, en effet, encore pris de l'ampleur (cf. figure 4b) selon les deux mêmes mécanismes. Les partisans de la relance occupent désormais une zone de plus en plus circonscrite de l'espace décisionnel⁶⁰.

⁶⁰ Sur la période 1981-1983, on dénombre 19 changements d'opinion, contre 15 opinions stables. Parmi les opinions changeantes, 5 l'ont été vers la relance, et 14 vers la rigueur.

L'analyse montre l'importance de la concurrence entre différentes formes de statut dans le processus réglementaire. Ces statuts sont hiérarchisés, de sorte que le gouvernement revient à ceux qui possèdent du capital politique, tandis que ceux qui possèdent du capital étatique occupent plutôt des fonctions de conseil et d'expertise. Cependant, paradoxalement, c'est l'opinion portée par les détenteurs de statut étatique-technique, la politique de rigueur, qui finit par s'imposer au sein de l'espace décisionnel. Cette opinion est d'abord adoptée, par deux détenteurs du statut politique d'expérience (P. Mauroy et J. Delors), qui ne parviennent pas à influencer le président. Dans la dernière période de la controverse, c'est le changement d'opinion de certains détenteurs de la forme de statut, non congruente, politique-étatique (J. Attali, L. Fabius ou M. Rocard), qui semble déterminant pour emporter la décision. Afin de comprendre cet aspect du processus réglementaire, nous allons à présent nous intéresser à l'infrastructure relationnelle de l'espace décisionnel.

3. L'infrastructure des réseaux et les mécanismes relationnels de la controverse

Cette troisième partie complète notre analyse du processus réglementaire par une dimension essentielle pouvant être saisie par l'analyse de réseaux sociaux (ARS). Il s'agit ici de le décrire sous l'angle d'une action collective. Après avoir décrit la structure et l'évolution des réseaux de collaboration, nous examinons deux mécanismes relationnels caractéristiques du phénomène de coopération entre concurrents, l'intermédiarité et la construction de niche sociale.

A. La structure et l'évolution du réseau de collaboration

Les premiers jours à l'Élysée sont décrits comme suit par J. Attali : « *des hommes neufs n'ayant pas la moindre idée des rouages de l'Etat, s'installent à l'Élysée. Autour du président quatre équipes s'organisent. (...) dont la mienne, chargée des sommets internationaux et "d'avoir des idées". (...) Avec moi, quatre collaborateurs : J.-L. Bianco, P. Morel, S. Royal et F. Hollande* » (Attali, 1993, p.25). Parmi les noms cités, J.-L. Bianco est « *son ami d'enfance, énarque et conseiller d'Etat comme lui* », et F. Hollande et S. Royal sont « *deux jeunes hauts fonctionnaires sortis un an plus tôt de l'ENA* » qu'il a « *pris sous son aile* » (Auffret, 2009, p.73 et 92).

A Maignon, on apprend qu'« *à l'origine, Mauroy souhaitait avoir à ses côtés Deflassieux, un ami banquier. Celui-ci avait décliné l'invitation et lui avait suggéré le nom de Peyrelevade pour diriger son cabinet. Mais le jeune polytechnicien n'était pas assez mitterrandien pour prétendre à une telle responsabilité. D'où le choix de Lion* » (Ravaï, 1997, p.25). Pour Rivoli, J. Delors explique : « *P. Lagayette s'est aussitôt mis à constituer le cabinet, en me consultant. Une profonde amitié me liait à [lui]. Il était membre d'Echanges et projets*⁶¹. (...) Les directeurs adjoints jouaient aussi un rôle important (...). P. Lamy, qui a été le premier d'entre eux, a cru bon de rejoindre ensuite l'équipe de P. Mauroy. J'insiste sur la solidité de l'ensemble, très soudé, ce qui a singulièrement pesé au moment des décisions difficiles de mars 1983 » (Delors, 2004, pp.129-130).

Comme le montrent ces citations, les entourages respectifs des membres du pouvoir exécutif (Mathiot et Sawicki, 1999 ; Eymeri-Douzans, Bioy, Mouton, 2015) se construisent sur la base de liens de collaboration antérieurs, ou de recommandation⁶². Les notions d'« équipe » et d'« amitié »⁶³ sont mises en avant dans la création de ces cabinets, généralement de taille restreinte⁶⁴. Le travail y est

⁶¹ Association lancée par J. Delors en 1973, qui a « *enfanté beaucoup des idées qui inspirent aujourd'hui l'action gouvernementale* » et dans laquelle « *la perspective sociale et économique du ministre de l'économie a mûri* » (Dagnaud et Mehl, 1982, p.106 ; Delors, 2004, pp.115-116).

⁶² Fulla note que 53% des membres de la commission économique du PS se retrouvent dans les cabinets ministériels en 1981 (2016, p.784).

⁶³ On parle d'amitiés personnelles, mais aussi professionnelles, comme cela a été étudié dans d'autres travaux (Lazega, 2001, Eloire, 2010, Penalva, 2010).

⁶⁴ A titre d'exemple, d'après le *Bottin administratif* de 1981, les cabinets de l'Élysée et de Maignon comportent chacun 25 membres, celui du ministre de l'économie en comporte 10, et celui du ministre du budget, 8.

intense et collectif : il s'agit de partager des idées, de se forger des opinions sur des sujets divers, et de produire rapidement des notes, analyses, bilans, discours, etc. Les archives consultées portent la trace de ce travail : les conseillers communiquent régulièrement entre eux, en s'adressant mutuellement des documents qu'ils annotent et se renvoient. Chaque cabinet étant rattaché à « son » ministre, il est donc potentiellement concurrent des autres cabinets lorsque les points de vue défendus s'opposent⁶⁵, mais il est aussi susceptible de coopérer avec eux selon les circonstances. Les cabinets forment donc une infrastructure relationnelle, dont l'étude systématique apparaît nécessaire à la compréhension du processus régulateur.

Pour reconstituer les liens de collaboration au sein de l'espace décisionnel⁶⁶, nous nous appuyons avant tout sur les données issues du *Bottin administratif*, pour construire un réseau de liens de coappartenance (Finez et Comet, 2011 ; Pette et Eloire, 2016), en considérant qu'un lien entre deux acteurs existe dès lors qu'ils appartiennent tous deux, au même moment, à la même entité (Élysée, Matignon, Rivoli). nous établissons les règles suivantes : un lien est créé entre deux acteurs lorsqu'ils appartiennent tous deux 1) à une même entité en ce qui concerne les membres des cabinets, 2) au gouvernement en ce qui concerne les liens entre les ministres et le premier ministre, 3) au cercle des proches de F. Mitterrand en ce qui concerne les liens entre le président et les ministres. Nous obtenons donc, méthodologiquement, un réseau bimodal (individus-entités ou rôles) que nous transformons en réseaux uni-modal (individus-individus) non dirigé.

Nous réalisons cette opération trois fois, pour les périodes de mai 1981, juin 1982 et mars 1983, en tenant compte non seulement des changements qui interviennent d'une période à l'autre : certains acteurs entrent dans la controverse⁶⁷, tandis que d'autres en sortent⁶⁸, et que d'autres encore circulent entre les entités⁶⁹. Mais aussi des informations, moins systématiques que celles du *Bottin administratif* mais tout aussi riches et importantes pour la compréhension du processus régulateur étudié, apportées par les sources qualitatives, tels les liens d'amitié ou d'inimitié et les alliances ponctuelles (cf. annexe 5). Ce travail de reconstitution est facilité par la taille réduite de la population enquêtée et par la précision des sources et témoignages existants et des travaux de recherche d'ores et déjà réalisés sur le « tournant »⁷⁰. Une description de la structure des trois graphes montre que le nombre de liens ne fait qu'augmenter d'une période à l'autre, de même que la densité⁷¹ et que le degré moyen⁷² (cf. tableau 4), traduisant bien l'activité relationnelle croissante au sein de l'espace décisionnel, et donc le renforcement du phénomène de coopération entre concurrents.

Tableau 4 : description des réseaux à travers trois indicateurs

	Nombre de liens	Densité	Degré moyen
Mai 1981	67	11.9%	3.9

⁶⁵ Durant l'épisode du « tournant », d'autres questions suscitent aussi la controverse au sein de l'exécutif : par exemple, les membres du cabinet de P. Mauroy se trouvent régulièrement en concurrence avec ceux de l'Élysée, pour la définition des politiques de l'emploi (Mathiot, 2000, p.106) ou sur la manière de conduire les nationalisations (Margairaz, 2001, p.351). Dans la période qui suit directement le « tournant », les membres du cabinet du ministre délégué à l'emploi J. Ralite et de ceux du ministre des affaires sociales P. Bérégoz s'opposent sur les solutions à apporter face aux restructurations des entreprises industrielles (Tracol, 2019, p.71).

⁶⁶ Une enquête par questionnaire sociométrique (Lazega, 1999) n'est plus envisageable à une telle distance historique de l'événement.

⁶⁷ Par exemple, J. Riboud commence à conseiller le président sur les questions économiques au cours de l'année 1982. Les deux se connaissent néanmoins depuis 1971 (Boublil, 1990, p. 22 et 36).

⁶⁸ Par exemple, D. Lebègue et R. Lion quittent Matignon, respectivement pour la direction du Trésor et la Caisse des dépôts et consignations.

⁶⁹ Par exemple, E. Guigou qui est à la direction du trésor en 1981, puis à Rivoli en 1982, et enfin à l'Élysée en 1983.

⁷⁰ Pour s'en convaincre, on peut se reporter à l'article de Fulla (2018), qui décrit parfaitement, de façon qualitative et en se centrant sur le point de vue sur les conseillers du premier ministre, la dynamique collective de la controverse que nous cherchons à traduire, de façon systématique, par l'analyse de réseaux.

⁷¹ Nombre de liens observés divisé par le nombre de liens total possible.

⁷² Nombre moyen d'acteurs auxquels un individu du réseau est connecté.

Juin 1982	76	13,5%	4,5
Mars 1983	89	15,8%	5,2

B. La coopération entre concurrents

L'augmentation des liens entre le premier et le deuxième temps du processus régulateur trouve son explication dans le phénomène de coopération entre concurrents. Certains acteurs appartenant à des entités au départ séparées, cherchent dès la fin de 1981 à nouer des liens, comme l'explique J. Peyrelevalde : « la première alerte sérieuse a été la dévaluation de 1981. Elle a été ratée. Le ministre des finances nous a soumis un plan à peu près inexistant. (...) il nous fallait (...) se faire des alliés de Delors, de Stasse à l'Élysée, et aux Finances de Lagayette. Cela afin de contrebalancer l'influence d'Attali qui entretenait le président dans des illusions » (Roussel, 2015). Cette stratégie aboutit, en juin 1982, à une alliance entre P. Mauroy et J. Delors : « "faisons équipe" dit le premier ministre à son ministre des finances. Delors donne son accord. Ce soir-là, la décision est prise de "faire passer la rigueur en force et vite" » (de la Baume, op. cit., p.58).

F.-X. Stasse pour l'Élysée, J. Peyrelevalde pour Matignon et P. Lagayette pour Rivoli jouent ainsi le rôle d'intermédiaires, et leurs prises de contact mutuelles ont un effet sur l'évolution de la structure du réseau de collaboration. « Nous étions totalement isolés, explique Peyrelevalde, mais Mauroy a été courageux, il a imposé cette politique avec l'aide de Delors, Lagayette et Stasse notre grand soutien à l'Élysée. Nous étions opposés à la relance par la consommation » (de la Baume, op. cit., p.60). Cet isolement, qui est clairement visible dans le réseau de mai 1981, où les partisans de la rigueur (nœuds de couleur noire) sont peu nombreux, dispersés et périphériques (cf. graphe 1), tend à se résorber progressivement. Dans le réseau de juin 1982, ils sont nettement plus nombreux, interconnectés et centraux, du fait des liens inter-entités qui ont été noués (cf. graphe 2), tendance qui se confirme en mars 1983, où ils forment désormais un bloc relationnel dense (cf. graphe 3). À l'inverse, les partisans de la relance (nœuds de couleur grise), centraux au départ, sont peu à peu concurrencés par ceux de l'autre camp et, dans la dernière période du processus régulateur, apparaissent beaucoup moins soudés collectivement.

Ainsi, le mécanisme d'intermédiation déclenché par le travail relationnel conjoint de F.-X. Stasse, J. Peyrelevalde et P. Lagayette, non seulement contribue à accroître l'activité globale du réseau en favorisant l'augmentation de la densité du réseau (cf. tableau 4), mais aussi il modifie la nature des liens de coopération. En effet, d'abord façonné par les liens internes à chaque entité, le réseau s'ouvre progressivement aux liens entre différentes entités⁷³. C'est ce que permet de saisir l'E-I index, indicateur qui, au sein d'un réseau partitionné, calcule le ratio du nombre de liens entre acteurs appartenant à la même entité, et entre acteurs appartenant à des entités différentes. D'après l'E-I index, le réseau des acteurs du « tournant » est de moins en moins structuré par les liens intra-entités, et de plus en plus par les liens inter-entités (cf. tableau 6) : en mai 1981, dans la première phase du processus régulateur, le ratio est négatif donc favorable aux liens intra-entités (plus nombreux que les liens inter-entités) ; en 1982, la tendance est la même, mais l'indicateur régresse ; enfin, en 1983, la tendance s'inverse, le ratio devient positif donc favorable aux liens inter-entités.

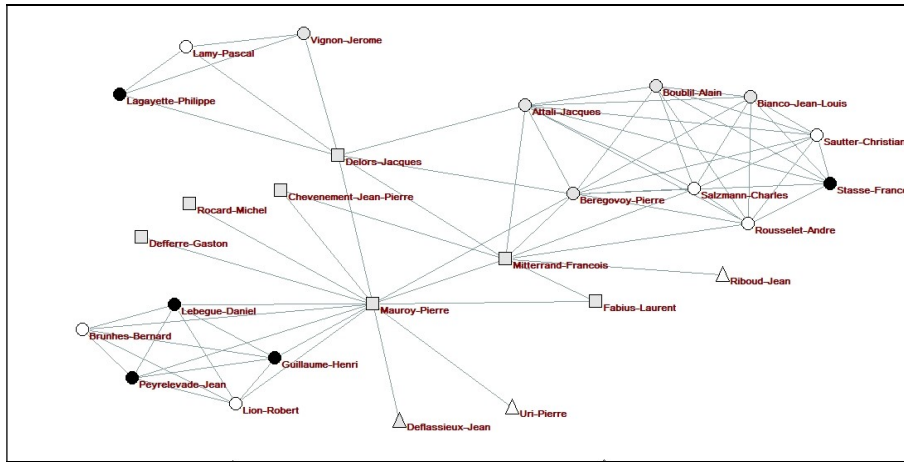
Tableau 6 : Le score d'E-I index par période

Période	E-I index
Mai 1981	-0,55
Juin 1982	-0,45
Mars 1983	0,21

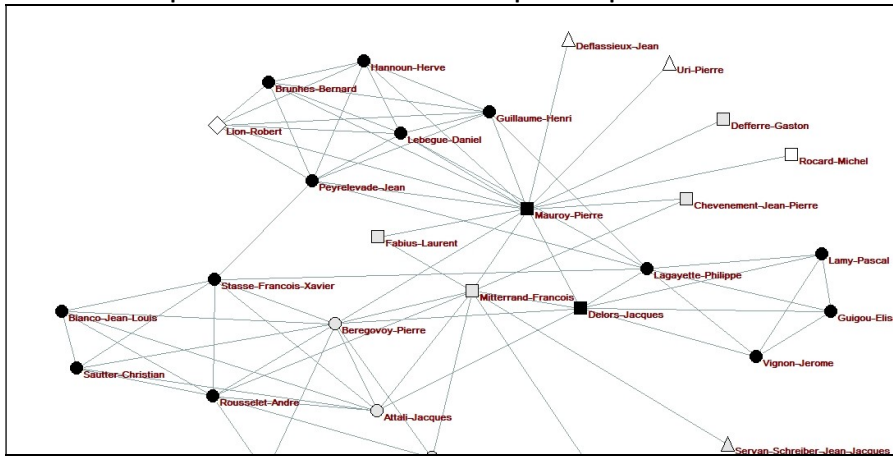
Lecture : plus l'E-I index est élevé, plus sont nombreux les liens entre acteurs d'entités différentes.

Graphe 1 : Réseau de collaboration et prises de position en 1981

⁷³ Nous avons attribué à chaque acteur, pour chaque période, son entité d'appartenance. Notre partition est la suivante : Élysée, Rivoli, Budget, Matignon, Trésor, autre Ministère, hors État.



Graph 2 : Réseau de collaboration et prises de position en 1982



Graph 3 : Réseau de collaboration et prises de position en 1983

Légende : Les formes représentent les fonctions, tel que carré = ministre, président ; rond = membre de cabinet ; losange = membre de la haute administration ; triangle = extérieur à l'exécutif. Les couleurs représentent les opinions : gris = favorable à la relance ; noir = favorable à la rigueur ; blanc = indéterminé, sans opinion, neutre.

Le phénomène de coopération entre concurrents repose donc sur un premier mécanisme, l'intermédiarité. Cependant, l'analyse de l'évolution de l'infrastructure relationnelle du processus régulateur en fait apparaître un second : la construction de niche sociale. Une niche sociale est un sous-ensemble d'acteurs ayant des relations « *spécialement denses, multifonctionnelles, durables* » et liées à « *leurs activités de production* » (Lazega, Mounier, 2002, p.318). Le bloc dense, formé par les partisans de la rigueur au sein du réseau de mars 1983, peut s'interpréter comme tel⁷⁴. En effet, conformément au principe de l'équivalence structurale⁷⁵, les acteurs qui composent ce bloc occupent une position similaire dans le réseau, jouant ainsi un rôle semblable dans la division collective du travail de décision. En défendant collectivement l'opinion favorable à la rigueur, ils contribuent à lui donner une force sociale au sein de l'espace décisionnel. Le travail relationnel, au départ informel, prend, de fait, un tour de plus en plus organisé.

Au cours de la première période (entre mai 1981 et juin 1982), on l'a vu, le travail d'élaboration de l'argumentaire en faveur de la politique de rigueur s'effectue à l'intérieur de chaque entité. Les sources évoquent la création, au sein du cabinet présidentiel, d'un premier sous-groupe, parfois appelé les « *cinq de l'Elysée* » (Favier et Martin-Roland, op. cit., p.484), et qui selon J. Attali qui en est membre, avec E. Guigou, C. Sautter, F.-X. Stasse et J.-L. Bianco, se réunit « *tous les jours* » à partir de 1982 : « *Les notes se multiplient*⁷⁶ : comment réduire les importations sans sortir du SME ? Comment dévaluer sans aggraver le chômage ? Comment convaincre que le flottement de la monnaie nous fera entrer dans un cercle vicieux ? » (Attali, op. cit., p.325). Pour ces conseillers, il s'agit donc de justifier une réorientation « *rigoriste* » de la politique économique. Un élément important du « *tournant* », estime F.-X. Stasse, est justement « *la solidité et la solidarité des cinq de l'Elysée* » (Duchaussoy, op. cit., p.120).

Un deuxième sous-groupe est aussi évoqué, le « *groupe des "quatre"* (Peyrelevalde, Lebègue, Brunhes, Guillaume) » de Matignon (Daniel, 1988, p.144). « *Dès le début*, explique H. Guillaume, *notre petit groupe était sur une ligne réaliste. Nous voulions la rigueur (...). Avec Peyrelevalde, Lebègue, nous avons échafaudé un plan secret. (...) Nous étions totalement isolés* » (de la Baume, op. cit., p.60). Le travail qu'ils réalisent influence les prises de position du premier ministre. J. Peyrelevalde : « *Mauroy nous disait : "Mitterrand a eu une bonne idée, mettez-moi ça à l'étude". On lui disait chaque fois que ça ne tenait pas debout et il nous engueulait pour nous forcer à aller jusqu'au bout de nos arguments* » (Favier, Martin-Roland, op. cit., p.443). H. Guillaume : « *petit à petit Mauroy s'est mis à nous écouter. C'était une période très difficile à vivre : nous devions appliquer une politique économique contraire à notre pensée, tout en plaidant pour un changement de cap* » (de la Baume, op. cit., p.52)⁷⁷.

⁷⁴ Avec une limite cependant, liées au fait que nos données empiriques ne nous permettent pas d'étudier d'autres relations que la collaboration, alors que l'application stricte de la définition de la niche sociale supposerait que l'on puisse montrer que les acteurs y échangent plusieurs types de ressources sociales.

⁷⁵ Dans un réseau, deux acteurs sont structurellement équivalents lorsqu'ils ont les mêmes relations avec les mêmes personnes (Lazega, 1998).

⁷⁶ Attesté par les archives : ils sont mutuellement les auteurs et destinataires de plusieurs notes (AG/5(4)/2164, AG/5(4)/2136, AG/5(4)/EG/241). Autres membres du cabinet, A. Boubilil et C. Salzmann ne font pas partie du sous-groupe. Les archives confirment la scission progressive au sein du cabinet : en mars 1982, F.-X. Stasse préconise d'engager une « *seconde étape* » de la politique économique et de mener une politique budgétaire « *la plus restrictive possible* ». La note est annotée de la main d'A. Boubilil : « *Je crois que tu exagères les risques de dérapage financier extérieur comme intérieur. Il ne faut pas tomber dans la psychose actuelle !* » (AN AG/5(4)/2141). Dans un autre échange, au mois de décembre, A. Boubilil défend que « *rien ne s'oppose à ce que le déficit budgétaire passe de 3 à 4 % du PNB en deux ans* », ce à quoi E. Guigou répond : « *la somme de ce qui est dit dans cette note conduit à l'arrêt cardiaque de la France sous six mois* » (AG/5(4)/EG/241).

⁷⁷ P. Mauroy confirme l'influence qu'ont exercé sur lui ses conseillers économiques : « *chaque jour, mes collaborateurs viennent me voir avec des chiffres. C'est ainsi que Peyrelevalde et Guillaume m'ont enseigné les arcanes du commerce extérieur, du déséquilibre budgétaire* » (Mauroy, op. cit., p.263). De même, E. Guigou raconte : « *P. Mauroy a mis du temps à forger sa propre conviction. (...) mais il a été convaincu par Jacques Delors ainsi que par ses conseillers, J. Peyrelevalde et D. Lebègue, après quoi il s'est montré très net avec Mitterrand* » (Guigou, 2000, p.57).

Entre ces sous-groupes, le contact ne s'établit pas immédiatement car « *Rivoli et Matignon croient qu'Attali et Bérégoovoy sont contre la rigueur* » (Favier, Martin-Roland, *op. cit.*, p.415). P. Mauroy adresse directement une note à F. Mitterrand, dans laquelle il argumente en faveur de la rigueur, prenant garde « *de ne pas en parler à Attali et Bérégoovoy de peur qu'ils n'allument des contre-feux* » (Asselain, *op. cit.*, p.423). J. Attali confirme : « *en principe ni moi, ni Bérégoovoy, ni Stasse ne devrions connaître l'existence de cette note, pourtant conforme à notre propre analyse* » (Attali, *op. cit.*, p.234). Plus que de rassembler des individus, le mécanisme d'intermédiation⁷⁸ conduit à réunir des sous-groupes, créant un front inter-cabinets composé d'acteurs unis autour d'un objectif commun, empêcher la sortie du SME et imposer la politique de rigueur.

Face au front des rigoristes, le processus régulateur est cependant marqué par l'émergence d'un autre sous-groupe. En août 1982, J. Attali explique : « *le président me demande de réunir (...) un "groupe informel". On les appellera bientôt les "visiteurs du soir"*⁷⁹ » (Attali, *op. cit.*, p.299 ; Rimbart, 2005 ; July, 1986). Ce groupe se rencontre à plusieurs reprises jusqu'en mars 1983 : « *Nous nous réunissons régulièrement, ceux qu'on a appelés les "visiteurs du soir" pour discuter de ces sujets avec Mitterrand en fin d'après-midi, dans la bibliothèque de l'Élysée* » (Fabius, *op. cit.*, p.74). Ce groupe, auquel prennent part les ministres L. Fabius, J.-P. Chevènement, G. Defferre, P. Bérégoovoy ; les conseillers A. Boubil, A. Rousselet, C. Salzman⁸⁰ ; les personnalités issues du monde de l'entreprise J. Riboud, J.-J. Servan-Schreiber⁸¹, cherche à élaborer une « autre politique », un programme alternatif à celui de « la rigueur » avec laquelle F. Mitterrand est « *mal à l'aise* » (Pfister, *op. cit.*, p.238), et au cœur duquel se trouve défendue l'idée d'un « *flottement du franc [NDLR : la sortie du SME] pour permettre la réduction des charges et la relance de l'investissement* » (Attali, *op. cit.*, pp.312-313)⁸².

Cependant, contrairement à la niche sociale inter-cabinets évoquée plus haut, les sources n'évoquent pas l'existence de véritables liens de collaboration entre les « visiteurs du soir » en dehors des rencontres avec le président. Plutôt qu'une niche sociale, ce sous-groupe se présente plutôt comme un assemblage de personnalités, dont certaines influentes et charismatiques, telles J. Riboud⁸³ souvent présenté comme le *leader*. Mais, la ligne Riboud, axée sur la restauration de l'efficacité des entreprises française, ne correspond plus vraiment à celle du parti socialiste de 1981 : « *les avocats de "l'autre politique" ne visaient pas tous le même objectif* »⁸⁴ (Lacouture, *op. cit.*, p.88). Si F. Mitterrand

⁷⁸ Attesté par les archives (AG/5(4)/4324) : par exemple, le 21 octobre 1982, C. Sautter rédige une note qui débute par « *lors de notre déjeuner avec le ministre des finances... etc.* ». Celle-ci est diffusée à F.-X. Stasse, E. Guigou, J. Peyrelevade, D. Lebègue, P. Lagayette, J.-B. de Foucauld. Il conserve aussi les notes manuscrites d'une réunion en février 1983 avec J. Peyrelevade. E. Guigou conserve 7 pages de notes manuscrites d'un déjeuner, le 4 mars 1983, avec J. Peyrelevade et P. Lagayette (AG/5(4)/EG/241).

⁷⁹ Surnom que P. Mauroy aurait attribué à ce groupe (Pfister, *op. cit.*, p.237).

⁸⁰ A l'Élysée, J. Attali note que « *des camps se forment. Bérégoovoy et Boubil sont favorables à la déconnexion des taux d'intérêt, au moratoire des dettes, au flottement. Stasse, Bianco et moi prenons le parti contraire, comme Matignon et Rivoli* » (Attali, *op. cit.*, p.204).

⁸¹ Certaines sources évoquent aussi les noms des économistes universitaires J. Denizet, S.-C. Kolm, et de C. Goux, économiste et président socialiste de la commission finances de l'Assemblée nationale (Lacouture, *op. cit.*, p.86), mais aussi J.-C. Naouri, directeur de cabinet de Pierre Bérégoovoy, alors ministre des affaires sociales (Salzman, 1996, p.99), et qui sera deux ans plus tard l'artisan de la libéralisation financière (1984-1986).

⁸² On trouve une traduction de cette « autre politique » dans le discours de Figeac du 27 septembre 1982 : « *Mitterrand improvise à partir de deux fiches préparées par Bérégoovoy, Boubil, Salzman. Discours très important, reflet de ses conversations avec les visiteurs du soir* » (Attali, *op. cit.*, p.322), dans lequel il annonce le lancement de grands travaux publics et l'accroissement des budgets de la recherche, de la culture, de l'éducation et de l'industrie.

⁸³ Le président le connaît « *depuis la Libération* », c'est « *un être séduisant, non conformiste (...). Lui et François Mitterrand se fascinent mutuellement* » (Salzman, *op. cit.*, p.94). C. Salzman révèle que J. Riboud ambitionne de devenir Premier ministre, et que lors de la nomination de L. Fabius en juillet 1984, « *il fut profondément déçu (...). La déception deviendra de l'amertume* » (*op. cit.* pp.100-101).

⁸⁴ Si J. Riboud et J.-J. Servan-Schreiber veulent surtout desserrer les contraintes européennes pour libérer les entreprises françaises, P. Bérégoovoy, L. Fabius ou J.-P. Chevènement sont plutôt préoccupés par le desserrement des contraintes monétaires imposées au franc de par son arrimage au mark.

écoute avec attention les partisans de l'« autre politique », c'est que lui-même s'insurge contre les contraintes du SME : « *On ne maîtrise pas notre politique. En restant dans ce système, nous sommes de fait condamnés à la politique du chien crevé au fil de l'eau. Au seul profit de l'Allemagne* » (July, op. cit., p.96)⁸⁵. Le président nourrit par ailleurs d'après Guigou, « *une grande défiance envers les financiers et les technocrates. Attali, Bianco, Sautter, Stasse et moi incarnions ce milieu-là. Il savait à quel point nous nous voyions chaque jour pour affiner nos arguments. Il se disait : "ils ont tous été formés à la même école, ils viennent tous du même endroit, donc il est normal qu'ils pensent la même chose"* » (Guigou, op. cit., p.56).

Le basculement de F. Mitterrand du côté de la politique de rigueur intervient malgré tout, mais « *ça se déroule, selon J. Attali, dans un climat de violence et de harcèlement de la part des partisans de la sortie du SME* » (Duchaussoy, op. cit., p.121). D'un côté, « *Mitterrand était très impressionné par notre résistance* » (Duchaussoy, op. cit., p.121) ; de l'autre, il constate que « *les partisans de la sortie du SME ne sont pas cohérents puisque Fabius⁸⁶ et Bérégovoy⁸⁷ ont fait machine arrière* » (Favier, Martin-Roland, op. cit., p.473). La niche sociale qui s'est constituée entre les partisans de la rigueur, produit donc son effet : le poids de l'opinion défendue par ces acteurs est renforcé par les liens qu'ils tissent et le travail collectif qu'ils réalisent. La construction d'une niche sociale au sein de l'espace décisionnel se traduit, du point de vue de l'infrastructure relationnelle, par une augmentation continue de la densité des liens entre partisans de la rigueur et, inversement, par une diminution entre ceux de l'autre politique⁸⁸.

L'analyse montre l'effet de la coopération entre concurrents sur l'évolution et la résolution de la controverse entre relance et rigueur. Bien qu'elle émane d'acteurs détenteurs du statut étatique-technique, dominé au sein de la structure sociale, l'opinion favorable à la politique de rigueur trouve peu à peu des relais à divers endroits de l'espace décisionnel. Le travail relationnel réalisé⁸⁹ porte ses fruits. La non-congruence de statut, liée à la position de J. Attali et L. Fabius, porteurs simultanément des deux formes opposées de capital, étatique et politique, leur donne la possibilité d'être, à la fois, présents aux réunions des « visiteurs du soir » et sensibles aux arguments des partisans de la rigueur⁹⁰. Ainsi, les mécanismes sociaux et les mécanismes relationnels se conjuguent pour faire fonctionner le processus régulateur.

Conclusion

Cet article s'appuie sur l'épisode du « tournant » pour étudier un processus régulateur. Au terme de l'analyse, le choix d'une politique de rigueur apparaît moins comme le fruit de l'application mécanique d'un plan prévu à l'avance, que comme le résultat d'un travail à la fois normatif et relationnel réalisé

⁸⁵ S. July dévoile la controverse entre partisans de « la rigueur » et de « l'autre politique » dans *Libération* en mars 1983. En effet, il est régulièrement informé par l'un des actionnaires du journal qui n'est autre que J. Riboud. En parallèle, il reçoit aussi des informations de la part de J. Attali (Rimbert, op. cit., p.119).

⁸⁶ Il est informé, dès la fin 1982, par son conseiller P. Ponsolle, de la situation des réserves de change et des menaces sur le franc (Fulla, 2018, p.58), et suite à une discussion avec le directeur du Trésor M. Camdessus, en mars 1983, il se convainc de l'infaisabilité de « l'autre politique » (Fabius, op. cit., p.75 ; Favier et Martin-Roland, op. cit., p.471).

⁸⁷ En acceptant la demande de Mitterrand de réfléchir à la « *formation d'un gouvernement sur la base du maintien dans le SME* », Bérégovoy se rallie implicitement à la rigueur.

⁸⁸ La densité entre les partisans de la relance est de 24% en mai 1981 et de 20% en mars 1983 ; à l'inverse, chez les partisans de la rigueur, elle passe de 11% à 36%.

⁸⁹ Dans les archives, on retrouve deux lettres manuscrites signées à F.-X. Stasse, l'une (probablement) datée du 4 mars, l'autre du 22 mars 1983. La première est destinée à P. Bérégovoy (« *Mon cher Pierre* ») et vise à lui « *adresser quelques réflexions, à titre personnel et très amical* » sur la sortie du SME. La seconde, à L. Fabius (« *Cher Laurent* ») et constitue « *une dernière occasion de faire passer quelques messages avant que le président arrête le dispositif économique* » (AG/5(4)/2164).

⁹⁰ A l'image de J. Attali, qui change progressivement d'opinion à partir de mai 1982, après l'échec de sa proposition de donner un « *nouvel élan* » à la politique de relance (AG/5(4)/4338 ; cf. aussi Favier, Martin-Roland, 1990, p.460-461).

par des acteurs au sein d'un espace décisionnel. Travail *normatif*, d'abord, car la controverse a pour enjeu de légitimer une représentation spécifique de la politique économique à mener, parmi celles qui sont proposées et s'affrontent. Travail *relationnel*, ensuite, car cette légitimation repose sur une force collective, que permettent de saisir l'étude des liens de collaboration.

L'approche *néo-structurale* adoptée ici saisit le processus régulateur sous différents aspects : structuraux et singuliers. Les acteurs sont conçus comme étant, à la fois, les produits et les producteurs des structures sociales et relationnelles dans lesquelles ils s'encastrent : l'analyse des correspondances multiples et l'analyse des réseaux sociaux se présentent, à ce titre, comme des outils complémentaires pour étudier leurs multiples formes d'interdépendances. Si, dans un premier temps, les formes de capital expliquent les représentations économiques ; dans un second temps, les liens de collaboration expliquent la diffusion et l'adoption d'une représentation spécifique de la politique économique, celle de la rigueur.

Les explications proposées dans cet article se placent donc en-deçà de celles, surplombantes, qui considèrent le « tournant », d'abord et avant tout, comme une conséquence inévitable de la « contrainte extérieure » pesant sur l'économie française à cette époque, ou de la « conversion » à l'idéologie néolibérale dominante touchant les élites internationales. Cependant, il ne faut pas occulter le fait qu'au terme de ce processus régulateur, les choix réalisés par le gouvernement socialiste s'ajustent effectivement, parfaitement, au contexte économique et idéologique international.

Plus encore, les décisions de mars 1983 apparaissent, rétrospectivement, comme une sorte de matrice de la régulation de l'économie adoptée dans les décennies suivantes. Du point de vue de la politique budgétaire, le choix de la rigueur inaugure la politique de « désinflation », qui sera poursuivie avec grand succès par le ministre de l'économie, P. Bérégovoy, et dont les réformes de libéralisation financière (1984-1986) constituent une composante importante (Ménard, xxxx). Du point de vue de la politique monétaire, le choix de rester dans le SME et d'arrimer pour de bon le franc au mark, préfigure le choix de la monnaie unique, du traité de Maastricht en 1992 à la mise en place de l'euro en 1999 (Denord, Schwartz, xxxx). On peut voir, enfin, la trace de ces orientations budgétaires et monétaires issues du « tournant » des années 1980, dans les politiques d'austérité mises en œuvre au sein de l'Union européenne, à la suite de la crise financière mondiale de 2008 (Lemoine, Eloire, 2019).

Bibliographie

Asselain Jean-Charles, « L'expérience socialiste face à la contrainte extérieure (1981-1983) », in.

Bernstein Serge, Milza Pierre, Bianco Jean-Louis, *François Mitterrand. Les années du changement 1981-1984*, Perrin, 2001.

Birnbaum Pierre, *Les sommets de l'Etat. Essai sur l'élite de pouvoir en France*, Seuil, 1977.

Birnbaum Pierre, *Les élites socialistes au pouvoir 1981-1985*, PUF, 1985.

Bourdieu Pierre, *La Noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.

Bourdieu Pierre, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000.

Bourdieu Pierre, *Propos sur le champ politique*, P.U. Lyon, 2000.

Brailly Julien, Eloire Fabien, Favre Guillaume, Pina-Stranger Alvaro, « Explorer les réseaux à l'échelle de la triade : l'apport des modèles statistiques ERGM », *L'année Sociologique*, n°1, Vol.67, 2017.

Burlaud Antony (2017), « La rigueur de 1983 : un tournant politique ? », *Savoir/Agir*, 2017/4, n°42, p.23-29.

Charles Sébastien, Dallery Thomas, Marie Jonathan (2019), « Has French budgetary policy since the 1970s been truly Keynesian? », *Review of Keynesian Economics*, vol. 7(1), pages 75-93.

- Collovald Annie, « La république du militant. Recrutement et filières de la carrière politique des députés socialistes », in. Birnbaum P., *Les élites socialistes au pouvoir 1981-1985*, PUF, 1985 1985
- Dagnaud Monique, Mehl Dominique, *L'élite rose. Sociologie du pouvoir socialiste 1981-1986*, Ramsay, 1982.
- Denord François, Hjellbrekke Johs, Korsnes Olav, Lebaron Frédéric, Le Roux Brigitte, "Social capital in the field of power: the case of Norway", *The Sociological Review*, 59(1), p. 86-108, 2011.
- Descamps Florence et Quennouëlle-Corre Laure, « Le tournant de mars 1983 a-t-il été libéral ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 138, Vol. 2, pp.5-15, 2018.
- Duchaussoy Vincent, *La Banque de France et l'État (1978-1984) : enjeux de pouvoir ou résurgence du mur d'argent ?*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Duchaussoy Vincent, « De la relance à la rigueur. La Banque de France et le début de l'ère Mitterrand (1981-1983) », *La Lettre* n°32, 2010. <http://www.mitterrand.org/De-la-relance-a-la-rigueur.html>
- « Éditorial », *Politix*, vol. 2, n° 82), p. 3-5, 2008.
- Eloire Fabien, Penalva-Icher Elise, Lazega Emmanuel, « Application de l'analyse des réseaux complets à l'échelle interorganisationnelle. Apports et limites », *Terrains & Travaux*, n° 19, p. 77-98, 2011.
- Eloire Fabien, « Qui se ressemble s'assemble ? Homophilie sociale et effet multiplicateur : les mécanismes du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 205, 2014.
- Eloire Fabien, « Une approche sociologique de la concurrence sur un marché Le cas .des restaurateurs lillois », *Revue française de sociologie*, vol. 51, n° 3, p. 481-517, 2010.
- Eloire Fabien, Dallery Thomas, « "Y-a-t-il un pilote dans l'avion ?" Analyse d'une controverse de politique économique : le « tournant de la rigueur », en cours de soumission.
- Eymeri-Douzans Jean-Michel, Bioy Xavier, *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Les presses de Sciences Po, 2015.
- Finez Jean, Comet Catherine, « Solidarités patronales et formation des interlocks entre les principaux administrateurs du CAC40 », *Terrains & travaux*, n° 19, p. 57-76, 2011.
- Fulla Mathieu, « L'"économiste" en politique. Les experts socialistes français des années 1970 », *Revue française de science politique*, n°5, Vol. 66, p. 773-800, 2016a.
- Fulla Mathieu, *Les socialistes français et l'économie (1944-1981). Une histoire économique du politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016b.
- Fulla Mathieu, « Quand Pierre Mauroy résistait avec rigueur au « néolibéralisme » (1981-1984) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 138, Vol. 2, pp.49-63, 2018.
- Garcia Marie-France, « La construction sociale d'un marché parfait. Le marché au cadran de Fontaines-en-Sologne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 65, pp. 2-13, 1986.
- Geyniès William, « Nouveaux regards sur les élites du politique », *Revue française de science politique*, n°1, Vol. 56, pp. 121 à 147, 2006.
- Genieys William et Hassenteufel Patrick, « Qui gouverne les politiques publiques ? Par-delà la sociologie des élites », *Gouvernement et action publique*, vol.2, n° 2, pp.89 à 115, 2012.

Glaser Barney, Strauss Anselm, *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*, Adline Transaction, 1967.

Halimi Serge, *Quand la gauche essayait*, Arléa, 2000 [1992].

Hassenteufel Patrick et Smyrl M., Genieys W., Moreno J., « Programmatic Actors and the Transformation of European Health Care States », *Journal of Health Politics, Policy and Law*, 35 (4), p. 517-538, 2010.

Hedström Peter, Swedberg Richard, *Social mechanism, an analytical approach to social theory*, Cambridge university press, 1998.

Jobert Bruno, *Le tournant néolibéral en Europe*, Logiques sociales, L'Harmattan, 1994.

Hall Peter A., "The Evolution of Economic Policy under Mitterrand", in. *The Mitterrand Experiment*, 1987.

Laurens Sylvain, *Les courtiers du capitalisme. Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles*, Marseille, Agone, 2015.

Lazega Emmanuel, Lebeaux Marie-Odile, « Capital social et contrainte latérale », *Revue française de sociologie*, Vol.36, n°4, pp. 759-777, 1995.

Lazega Emmanuel, *The Collegial Phenomenon, the social mechanisms of cooperation among peers in a corporate law partnership*, Oxford University Press, 2001.

Lazega Emmanuel, Mounier Lise, « Interdependent entrepreneurs and the social discipline of their cooperation: The research program of structural economic sociology for a society of organizations », in Favereau, Lazega (eds), *Conventions and Structures in Economic Organization: Markets, Networks, and Hierarchies*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, pp. 147-199, 2002.

Lemoine Benjamin, *L'Ordre de la dette*, Paris, La Découverte, 2016.

Margairaz Michel, « L'ajustement périlleux entre relance, réforme et rigueur », in. Bernstein *et al.*, *François Mitterrand. Les années du changement 1981-1984*, Perrin, 2001.

Moscovici Serge et Doise Willem, *Dissensions et consensus. Une théorie générale des décisions collectives*, coll. Psychologie sociale, PUF, Paris, 1992.

Muniesa Fabian, « Un robot walrasien. Cotation électronique et justesse de la découverte des prix », *Politix*, 13, no 52, pp.121-54, 2000.

Penalva Icher Elise, « Amitié et régulation par les normes. Le cas de l'investissement socialement responsable », *Revue française de sociologie*, vol. 51, n° 3, p. 519-544, 2010.

Pette Mathilde, Eloire Fabien, « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers : l'apport de l'analyse des réseaux sociaux », *Sociétés contemporaines*, n°101, 2016.

Rimbert Pierre, *Libération de Sartre à Rothschild*, Raison d'agir, 2005.

Ross Georges, Hoffmann Stanley, Malzacher Sylvia, *The Mitterrand experiment*, Cambridge, Polity press, 1987.

Sawicki Frédéric, Mathiot Pierre, « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion. 1) Caractéristiques sociales et filières de recrutement », *Revue française de science politique*, 49e année, n°1, pp. 3-30, 1999.

Annexe 1 : corpus d'ouvrages biographiques, autobiographiques, journalistiques

- Attali Jacques, *Verbatim I. 1981-1986*, Fayard, 1993.
- Auffret Cyril, *Le conseiller*, éditions du Toucan, 2009.
- Bauchard Philippe, *La guerre des deux roses. Du rêve à la réalité 1981-1985*, Grasset, 1986.
- Baume (de la) Renaud, *Les socialo-capitalistes. Portrait et métamorphose des élites roses*, Albin Michel, 2013.
- Bianco Jean Louis, *Mes années Mitterrand. Dans les coulisses de l'Élysée*, Fayard, 2015
- Boublil Alain, *Le soulèvement du sérail*, Albin Michel, 1990.
- Bouchet-Petersen Jonathan, « "Alors les enfants, on va où? - Droit dans le mur..." », *Libération*, 7 juin 2013
- Chevènement Jean-Pierre, *Le pari sur l'intelligence*, Flammarion, 1985.
- Daniel Jean, *Les religions d'un président. Regard sur les aventures du mitterrandisme*, Le livre de poche, 1988.
- Delors Jacques, *Mémoires*, Plon, 2004.
- Fabius Laurent, *Les blessures de la vérité*, Flammarion, 1995.
- Favier Pierre, Martin-Roland Michel, *La décennie Mitterrand. 1. Les ruptures*, Seuil, 1990.
- Fiterman Charles, *Profession de foi. Pour l'honneur de la politique*, Seuil, 2005.
- Gattaz Yvon et Simonnot Philippe, *Mitterrand et les patrons 1981-1986*, Fayard, 1999.
- Guigou Elisabeth, *Une femme au cœur de l'Etat*, Fayard, 2000.
- Grunberg Gérard, « Le "tournant" de 1983 : un remords socialiste ? », *Esprit*, n°2, 2006.
- Jospin Lionel, *Lionel raconte Jospin*, Seuil, 2010.
- July Serge, *Les années Mitterrand*, Grasset, 1986.
- Lacouture Jean, *Mitterrand, une histoire de Français. 2. Les vertiges du sommet*, Points Seuil, 1998.
- Langeois Christian, *Henri Krasucki 1924-2003*, Cherche Midi, 2012.
- Le Pors Anicet, *L'Etat efficace*, Robert Laffont, 1985
- Maire Edmond, *L'esprit libre*, Seuil, 1999.
- Mauroy Pierre, *Mémoires*, Plon, 2003.
- Pfister Thierry, *La vie quotidienne à Matignon au temps de l'Union de la gauche*, Hachette, 1985.
- Ravaï Nazanine, *La république des vanités. Petits et grands secrets du capitalisme français*, Grasset, 1997.
- Rigout Marcel, *Le métallo ministre, Le bord de l'eau*, 2005.
- Rocard Michel, *Si la gauche savait*, Points Seuil, 2007.
- Roussel Eric, *François Mitterrand - De l'intime au politique*, Robert Laffont, 2015.
- Salzmann Charles, *Le bruit de la main gauche. 30 ans d'amitié et de confidences avec Mitterrand*, 1996.
- Violet Bernard, *L'ami banquier. Le mystérieux conseiller de François Mitterrand*, Albin Michel, 1998.
- Virard Marie-Paule, *Comment Mitterrand a découvert l'économie*, Albin Michel, 1993.

Annexe 2 : liste des cotes consultées aux Archives nationales

- Fonds Stasse : AN AG/5(4)/2141 - AN AG/5(4)/2163 - AN AG/5(4)/2164 - AN AG/5(4)/2136
- Fonds Guigou : AN AG/5(4)/EG/241
- Fonds Sautter : AN AG/5(4)/4338 - AN AG/5(4)/4324

Annexe 3 : construction de l'indicateur d'opinion

Dans le cadre de la controverse, les opinions (pour/contre) au sein de chaque thématique sont significatives, en ce sens qu'elles renvoient à une opinion plus générale, orientée soit plutôt vers la relance, soit plutôt vers la rigueur. Ainsi, nous avons attribué à chaque opinion un score positif ou négatif : positif si l'opinion était plutôt orientée vers la relance ; négatif si elle était plutôt orientée vers la rigueur.

En ce qui concerne les thèmes « relance » et « rigueur », l'attribution de ces scores est évidente. En ce qui concerne le thème « sortie du SME », nous avons choisi d'attribuer +1 à ceux dont l'opinion est favorable à la sortie, cependant nous avons bien conscience que la politique économique prônée par ceux qui proposent cette sortie en début de période n'est pas la même que celle de ceux qui proposent cette sortie en fin de période : en début de période la politique économique prônée est celle de la relance par la dépense publique, tandis qu'en fin de période, la politique économique prônée est celle de la relance par la baisse des charges des entreprises (cf. section 3.).

Enfin, en ce qui concerne le thème « dévaluation », les choses sont plus compliquées : en début de période, la dévaluation est plutôt une solution qui va dans le sens de la sortie du SME ; tandis qu'en fin de période, c'est plutôt l'inverse, la dévaluation est proposée par ceux qui ne veulent pas sortir du SME, comme une solution alternative, à laquelle il convient d'associer une politique de rigueur ; en milieu de période, l'interprétation étant compliquée à donner, nous avons fait le choix de neutraliser cette opinion.

	1981	1982	1983
Relance	+1/-1	+1/-1	+1/-1
Dévaluation	+1/-1	-	-1/+1
Sortie SME	+1/-1	+1/-1	+1/-1
Rigueur	-1/+1	-1/+1	-1/+1
	Max +4 / Min -4	Max +3 / Min -3	Max +4 / Min -4

Lecture : en 1981, une opinion « pour » la relance vaut +1, et une opinion « contre » la relance vaut -1.

A partir de ce tableau nous avons calculé des scores individuels pour chaque période. Le score maximum pouvant être obtenu par un acteur, pour une période donnée, est de +4 (ou +3 en 1982) et le minimum de -4 (ou -3). Nous avons interprété les scores positifs (+1 et plus) comme « pour » (favorable à l'orientation initiale des « 110 propositions ») ; les scores négatifs (-1 et moins) comme « contre » (défavorable à l'orientation initiale des « 110 propositions ») ; les scores de 0 comme « neutre ». Dans l'article, cet indicateur est notre variable dépendante, à expliquer.

Annexe 4 : Tableau des contributions des modalités de l'analyse des correspondances multiples

La contribution moyenne est de 2,9% (Le Roux, 2004). Les modalités retenues pour l'interprétation de l'axe 1 sont dans le tableau A, celles pour l'axe 2 sont dans le tableau B.

A : Contributions à l'axe 1 pour les modalités (supérieures à la moyenne)

Variables	Contribution axe 1	Modalités	Contribution relative	
			A droite	A gauche
Age	12,7%	Moins de 40 ans	4,2%	
		55 ans et plus		8%
Grande école	19,9%	ENA = oui	11,7%	
		ENA = non		8,2%
	12,3%	Science Po = oui	5,8%	
		Science Po = non		6,5%
Diplôme universitaire	6,4%	Droit ou Lettres	4%	
Appartenance à un grand corps	20,2%	Administratif	10,2%	
		Non		9,6%
Carrière de haut fonctionnaire	19,1%	Oui	7,8%	
		Autre		11,2%

B : Contributions à l'axe 2 pour les modalités (supérieures à la moyenne)

Variables	Contribution axe 2	Modalités	Contribution relative	
			En haut	En bas
Appartenance à un grand corps	19,6%	Administratif	6,4%	
		Technique		12%
Auteur d'ouvrage(s) traitant de politique	21,3%	Oui	14,4%	
		Non		6,8%
Fonction ou mandat au PS	25,5%	Oui	15%	
		Non		10,5%
Prise de position au congrès de Metz	22,4%	Motion A (Mitt.)	10,7%	
		Non		9,1%

Annexe 5 : construction des réseaux de collaboration

1981	<ul style="list-style-type: none"> - Le président de la république appartient à l'Elysée mais tout le monde, dans cette entité, n'a pas accès à lui directement - Certains ministres, du fait de leurs affinités antérieures (soutien au congrès de Metz en 1979, rôle dans la campagne présidentielle de 1981) y ont accès ; d'autres non (comme M. Rocard) ; d'autres encore n'y ont pas accès dans le cadre de cette controverse (comme G. Defferre, alors ministre de l'intérieur). - le premier ministre est aussi lié avec P. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée qu'il côtoie souvent (et qui sera ensuite ministre), mais aussi à J. Defflassieux, ami économiste. - Les isolés représentent des acteurs officiant, soit dans d'autres services de l'Etat que les cabinets ministériels, soit à l'extérieur (université, secteur privé).
1982*	<ul style="list-style-type: none"> - Un groupe informel parfois désigné comme les « cinq de l'Elysée » ou le « club des Cinq », formé par J. Attali, F.-X. Stasse, C. Sautter, J.-L. Bianco, rejoints ensuite par E. Guigou, se crée au sein de l'entité Elysée. - Il en découle une partition au sein de cette puisqu'A. Boulbil et C. Salzman n'en font pas partie. - Parallèlement, des liens inter-entités se créent : les membres des cabinets de Matignon (parfois désigné comme le « groupe des quatre ») et de Rivoli se mettent à collaborer ; F.-X. Stasse, à l'Elysée, est l'interlocuteur de cette coalition.
1983*	<ul style="list-style-type: none"> - F.-X. Stasse n'est plus le seul, à l'Elysée, à collaborer avec les cabinets de Matignon et de Rivoli : les « cinq de l'Elysée » sont maintenant engagés. - Création du groupe baptisé par P. Mauroy les « visiteurs du soir », ils se réunissent régulièrement pendant près d'un an, à la demande de F. Mitterrand et en sa présence. Cependant, du fait de leur hétérogénéité, les membres de ce groupe ne sont pas systématiquement reliés dans notre réseau.

*Outre les mouvements internes (entre entités) et les entrées-sorties de la controverse.